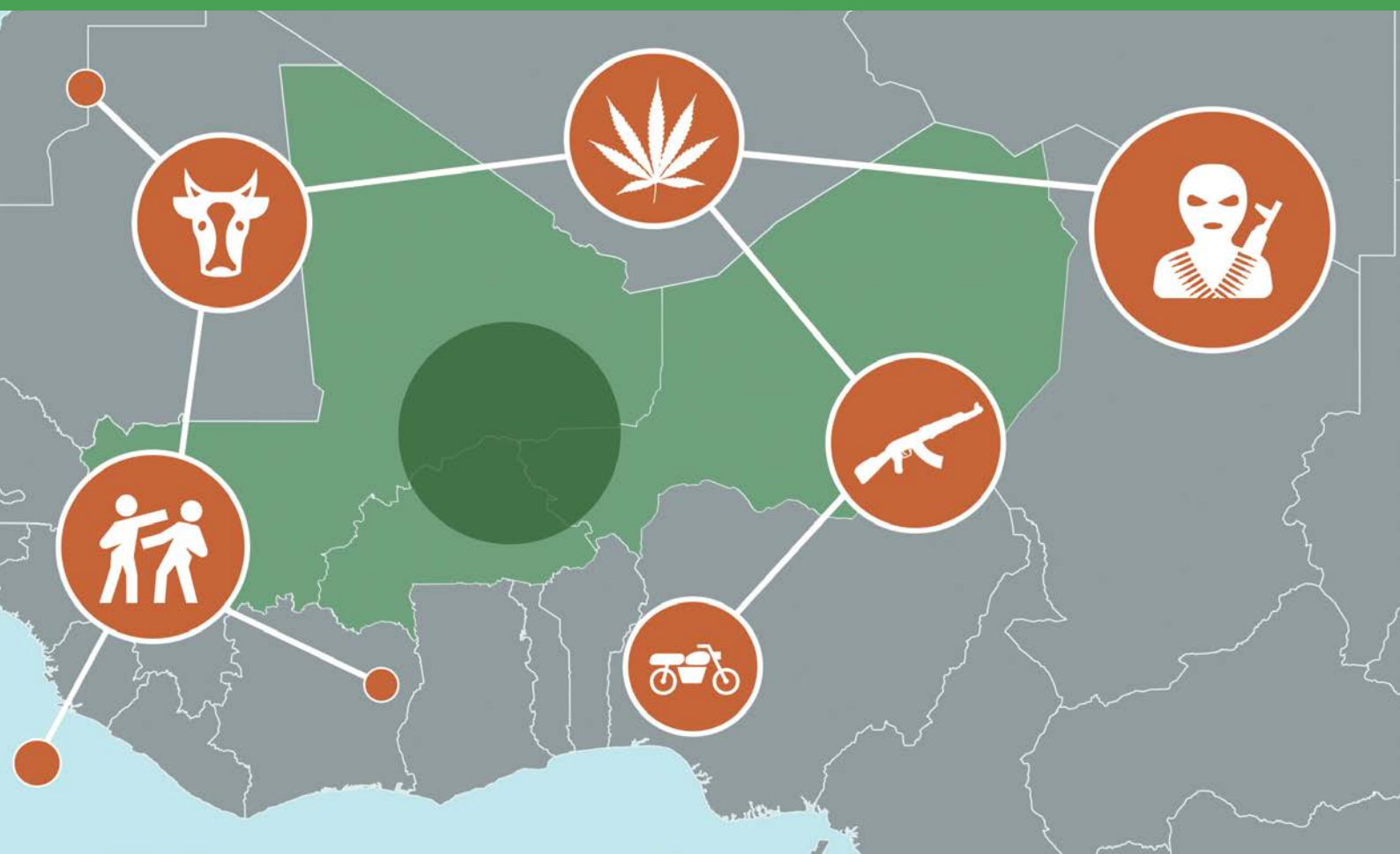


Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma

William Assanvo, Baba Dakono, Lori-Anne Thérroux-Bénoni et Ibrahim Maïga



Ce rapport analyse les liens entre extrémisme violent, activités illicites et conflictualités locales dans la région du Liptako-Gourma. Il repose sur des entretiens menés au Burkina, au Mali et au Niger. Répondre durablement à l'instabilité régionale nécessite de mieux comprendre, à partir de données empiriques, les dynamiques locales qui alimentent l'insécurité. Il s'agit du premier d'une série de deux rapports. Le second analyse les réponses apportées pour prévenir et lutter contre l'expansion de l'insécurité.

Principales conclusions

- ▶ Différents types de groupes armés se côtoient dans le Liptako-Gourma : groupes extrémistes violents, groupes armés maliens signataires de l'Accord de paix et groupes d'autodéfense. Tous sont impliqués, directement ou indirectement, dans des activités illicites et dans des conflits locaux.
- ▶ L'attitude des groupes extrémistes violents face aux activités illicites et à la conflictualité locale est généralement guidée par le pragmatisme et l'opportunisme. Elle illustre aussi leurs capacités d'adaptation et de résilience. Ils se nourrissent notamment de la structure et des vulnérabilités des économies locales, des rivalités entre différents groupes socioprofessionnels et des faiblesses de la gouvernance locale.
- ▶ Les activités illicites sont au cœur des stratégies de survie, d'implantation et d'expansion des groupes extrémistes dans le Liptako-Gourma. Il s'agit notamment des trafics d'armes, de drogues, de motos, de carburant, du vol ou de l'enlèvement de bétail, de l'orpaillage et du braconnage. Les groupes extrémistes violents interviennent en tant que bénéficiaires, prestataires de services ou « régulateurs » des activités illicites.
- ▶ Les activités illicites permettent aux groupes extrémistes violents de générer localement des ressources financières (vente de bétail volé, prélèvement de la *zakat* – impôt – sur le bétail, activités d'orpaillage) afin de se procurer des moyens de subsistance (notamment des biens de consommation – aliments, médicaments, etc.) et des moyens opérationnels (armes, munitions, motos, pièces détachées, carburant, moyens de communication).
- ▶ L'étude révèle comment le soutien à des activités illicites (telles que le braconnage dans l'Est du Burkina) ou l'attitude adoptée dans les conflits locaux (tels que le conflit Peuls-Daoussahaqs à la frontière Mali-Niger) a facilité l'implantation et le recrutement dans certaines communautés.
- ▶ La perception selon laquelle les groupes extrémistes violents instrumentalisent les tensions et conflits locaux et contribuent exclusivement à les exacerber est réductrice. Elle occulte la diversité des postures qu'ils adoptent et de leurs implications.
- ▶ L'attitude des groupes extrémistes violents par rapport aux conflits locaux varie en fonction du contexte. Ils peuvent être directement impliqués dans les affrontements comme ils peuvent jouer le rôle de médiateurs. Leur présence peut parfois conduire à une interruption temporaire des conflits.
- ▶ La posture des groupes extrémistes violents semble être influencée par plusieurs paramètres en lien avec leurs besoins et leurs stratégies, dont leur niveau de pénétration au sein des communautés, la composition sociologique du groupe et des communautés locales ou le rapport de force entre les protagonistes en conflit.
- ▶ Cette étude a des implications pour les pays limitrophes de l'espace concerné (Nigeria, Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire), qui constituent des zones d'approvisionnement ou de transit (notamment de motos, de pièces détachées ou d'engrais) ainsi que des sources de financement (par exemple à travers la vente de bétail volé parfois jusque dans les abattoirs des pays côtiers).

Introduction

La région du Liptako-Gourma, à cheval entre le Burkina, le Mali et le Niger, est l'épicentre de la crise sécuritaire qui secoue la bande sahélo-saharienne. Principalement concentrée dans le septentrion malien jusqu'à la fin de l'année 2013, la crise s'est progressivement étendue au centre du pays avant de toucher le Niger et le Burkina.

La montée de l'insécurité est attribuée à l'exacerbation de trois phénomènes : l'extrémisme violent, la criminalité transnationale organisée et les conflits locaux. Les imbrications entre ces phénomènes rendent toutefois difficile la compréhension de la menace et la recherche de solutions.

Ce rapport est structuré en quatre sections. Après une brève présentation de la méthodologie qui a guidé la recherche de terrain, le rapport présente les contextes socioéconomique et sécuritaire du Liptako-Gourma. L'analyse aborde ensuite les liens entre l'extrémisme violent et les activités illicites, d'une part, et entre l'extrémisme violent et les conflits locaux, d'autre part.

Méthodologie

Cette étude, qui a commencé en novembre 2017, vise à réduire les angles morts dans la compréhension des dynamiques de la violence afin que les mesures de prévention et de lutte contre celle-ci reposent sur des données empiriques contextualisées. L'objectif est de documenter les liens entre extrémisme violent, criminalité transnationale organisée et conflits locaux.

Sur le plan conceptuel, il a été décidé de s'appuyer sur des définitions opérationnelles, élaborées à partir des réalités du terrain, plutôt que sur des notions théoriques.

L'**extrémisme violent** est abordé sous l'angle de l'appartenance ou de l'association à des groupes qualifiés comme tels ou dits terroristes ou « djihadistes »¹. Plusieurs d'entre eux sont – ou ont été – actifs dans la zone de recherche : le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (*Jamā't nuṣrat al-islām wal-muslimīn*, JNIM)², coalition composée de l'Émirat d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) au Sahara, de Ansar Dine, d'Al-Mourabitoune et de la Katiba Macina ; l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) ; le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)³ ; et Ansaroul Islam. Ces groupes se singularisent par la

rhétorique empreinte de références islamiques qui habille leur discours. Ils ont aussi en commun d'avoir posé des actes qualifiés de terroristes.

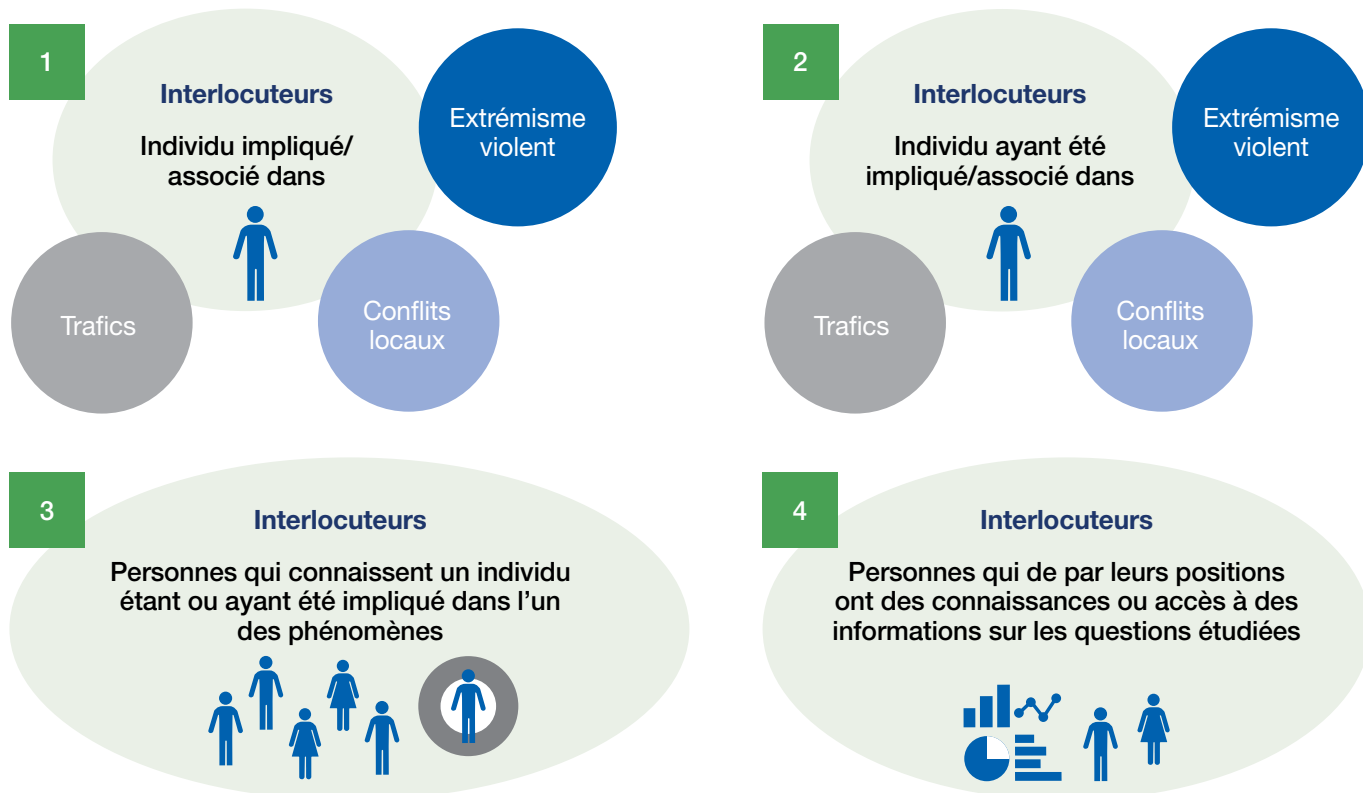
Plusieurs expressions sont employées par les interlocuteurs de cette étude pour désigner ces acteurs armés : « bandits armés », « terroristes », « djihadistes », « groupes armés », « gens en armes », « hommes de forêt », « gens de la brousse », « groupes armés non étatiques (GANE) ». Au Burkina, où de nombreuses attaques n'ont pas été revendiquées, l'expression « hommes armés non identifiés (HANI) » est également utilisée.

Le Liptako-Gourma est l'épicentre de la crise sécuritaire qui secoue la bande sahélo-saharienne

La **criminalité transnationale organisée** et les formes qu'elle revêt doivent être appréhendées en fonction des spécificités (y compris légales) propres à chaque contexte. Afin d'être en phase avec les réalités dans la zone de recherche, l'expression « activités illicites » a été choisie pour évoquer les différentes formes d'activités relevant ou pouvant s'apparenter à ce phénomène. La recherche s'est focalisée⁴ sur les activités relevant de la contrebande de biens licites (médicaments, carburant, motos et cigarettes), du trafic de biens illicites (drogues et armes) ainsi que du vol et de l'enlèvement de bétail⁵. Dans l'Est du Burkina et le département de Torodi dans la région de Tillabéry au Niger, une attention particulière a été portée à l'exploitation artisanale de l'or et au braconnage.

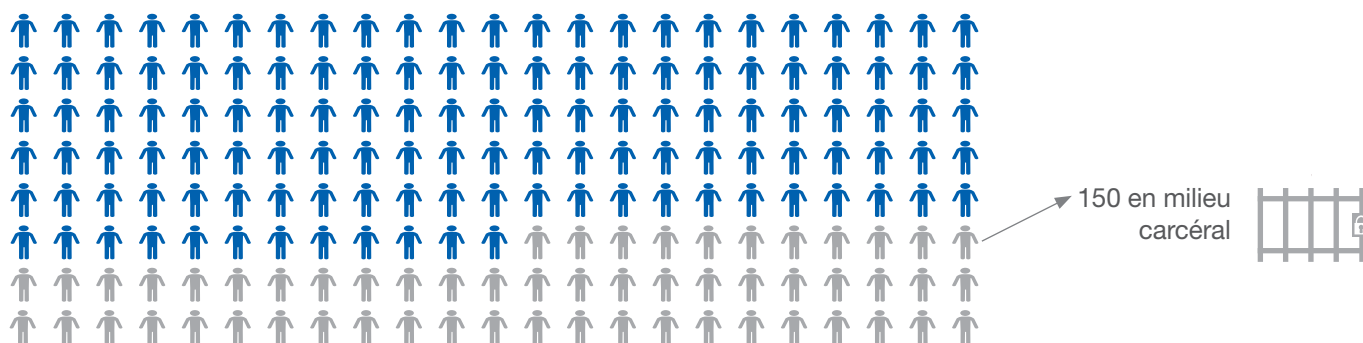
Les **conflits locaux** peuvent prendre la forme de conflits intra ou intercommunautaires ou encore de conflits qui opposent les populations aux autorités administratives ou traditionnelles. En outre, ce sont parfois davantage des groupes socioprofessionnels (agriculteurs-éleveurs, agriculteurs-agriculteurs, agriculteurs-orpailleurs, chasseurs-gardes forestiers, etc.) qui s'affrontent. La désignation « conflits locaux » a ainsi été préférée à celle de « conflits communautaires ». Trois catégories de conflits ont été documentées : (i) les conflits autour des ressources ; (ii) les luttes de pouvoir locales ou contre l'ordre social ; (iii) les tensions entre communautés et

Infographie 1 : Catégories d'interlocuteurs



Infographie 2 : Des interlocuteurs aux profils diversifiés

Près de 800 interlocuteurs



Interlocuteurs appartenant à près de 33 communautés :

Arabe	Dogon	Peul
Bissa	Foulsé	Samo
Bobo	Gourmantché	Sonrhaï
Dafing	Haoussa	etc.

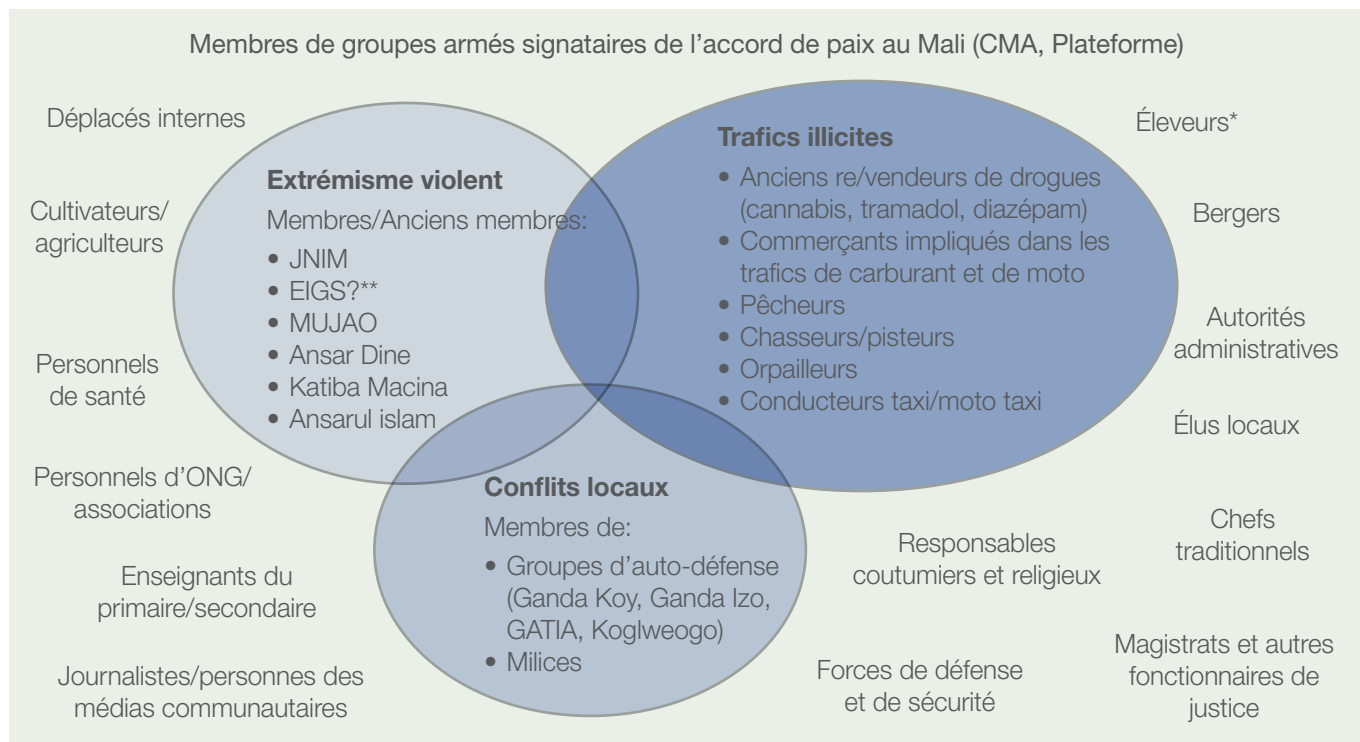


Entretiens menés dans plusieurs langues nationales :

Bambara	Fulfulde	Tamasheq
Dogon	Goulmanchéma	Zarma
Dioula	Haoussa	
Français	Mooré	



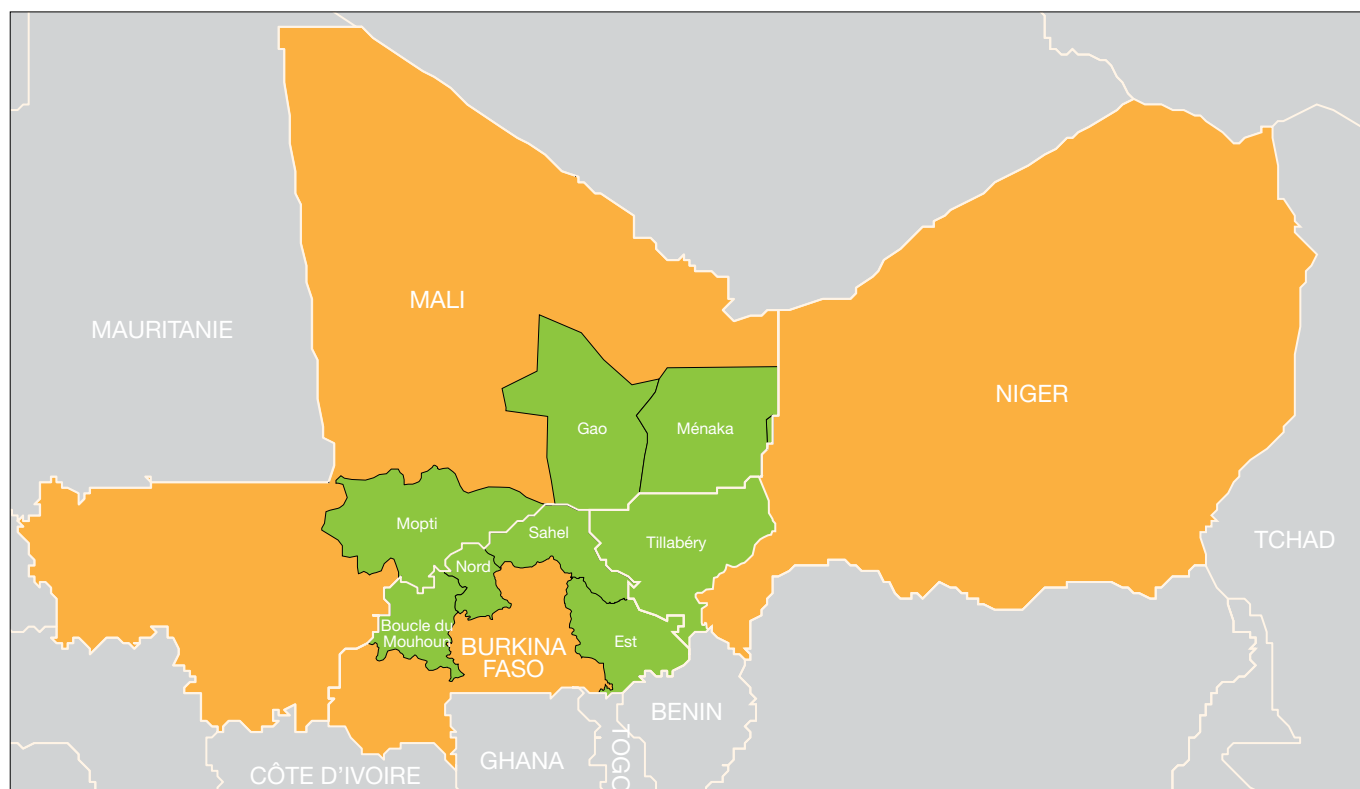
Infographie 3 : Profils des interlocuteurs interviewés



* De nombreux interlocuteurs cumulent les occupations (commerçant/agriculteur, éleveur/agriculteur) ou les alternent (agriculteur et orpailleur) en fonction des saisons.

** Dans l'Est du Burkina, des incertitudes persistent quant à l'association à l'EIGS de certains des interlocuteurs interviewés.

Carte 1 : Zone de recherche



représentants étatiques engendrées par la perception de défaillance de l'État.

La recherche a été conçue et menée par une équipe d'une vingtaine de personnes, y compris des Maliens, des Nigériens et des Burkinabè, constituée de chercheurs de l'ISS, de chercheurs associés et de chercheurs et assistants⁶. La collecte de données sur le terrain s'est déroulée en plusieurs phases⁷ dans les trois pays, entre octobre 2018 et juin 2019.

Des entretiens individuels ouverts, semi-structurés, réalisés avec des guides d'entretien modulables, ont été menés avec près de 800 interlocuteurs appartenant à quatre catégories définies pour les besoins de l'étude (voir infographie 1), dont près de 150 se trouvaient en milieu carcéral. Les interlocuteurs étaient prioritairement des individus impliqués ou ayant été impliqués dans l'un ou plusieurs des phénomènes étudiés ou disposant d'informations sur ces sujets (voir infographie 2).

Le Liptako-Gourma héberge divers groupes communautaires et socioprofessionnels

S'agissant du cadre géographique de l'étude (voir carte 1), au Burkina, la recherche de terrain a été réalisée dans les régions administratives du Sahel, du Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, frontalières avec le Mali, le Niger, le Bénin et le Togo. Au Mali, ce sont les régions de Gao, Ménaka et Mopti, frontalières avec le Burkina et le Niger, qui ont été couvertes. Au Niger, la région de Tillabéry, frontalière avec le Mali et le Burkina, a été ciblée. Des entretiens ont également été menés à Bamako, Niamey et Ouagadougou avec des personnes ressources et des ressortissants de ces régions.

Les études portant sur les dynamiques sécuritaires dans certaines des zones cibles ont également été recensées, afin d'identifier des constantes et des évolutions et de procéder à des recoupements avec les données collectées sur le terrain.

La mise en œuvre de l'étude s'est heurtée à des défis opérationnels principalement liés à l'insécurité. L'état d'urgence⁸ et les opérations militaires ont rendu risqués les déplacements dans certaines localités, ce

qui a réduit l'accès à certains interlocuteurs et alimenté un climat de suspicion peu favorable à la discussion sur des sujets sensibles.

Les récits et informations recueillis mettent en lumière certaines dynamiques à l'œuvre dans les zones frontalières. Il n'a toutefois pas toujours été possible de recueillir des données probantes sur l'ensemble des dynamiques et pratiques qui trouveraient leur origine ou leur prolongement au-delà des zones concernées.

La quantité et le niveau de détail des données collectées varient d'un pays à l'autre, voire à l'intérieur d'un même pays, d'une région à l'autre, et d'un phénomène à l'autre. Ces disparités ne permettent pas de disposer d'un tableau uniforme et exhaustif de toutes les dynamiques transnationales dans la zone de recherche.

Ainsi, le fait que certains phénomènes soient particulièrement documentés dans certaines zones ne signifie pas qu'ils y sont plus développés ou n'existent pas ailleurs. Les dynamiques présentées dans ce rapport sont celles qui ont pu être recoupées de façon probante.

La méthodologie élaborée a cherché à documenter le rôle et la place des femmes dans les phénomènes à l'étude. Les données n'ont cependant pas permis de collecter suffisamment d'informations recoupées sur leur implication dans les conflits locaux et la criminalité organisée. Une étude de l'ISS en cours au Mali et au Niger analyse leur implication dans l'extrémisme violent⁹. Les résultats de ce travail feront l'objet d'une publication prévue pour l'année 2020.

Contexte

Historiquement, le Liptako couvre la frontière Burkina-Niger où s'était installé au 19^{ème} siècle le royaume du même nom. Le Gourma désigne la rive droite de la boucle du fleuve Niger au Mali. Dans les années 1970-1980, cette zone des trois frontières a suscité l'attention à travers les grandes sécheresses qu'elle a connues et dont l'impact continue de se faire sentir. Ces aléas climatiques ont bouleversé les modes de vie de certaines communautés et révélé les failles des États en matière de gouvernance.

Cet espace est caractérisé par la présence de divers groupes communautaires et socioprofessionnels entretenant des rapports à la fois complémentaires et conflictuels¹⁰.

Au Burkina, les huit régions faisant partie du Liptako-Gourma sont peuplées de Mossis, de Bissas, de Peuls, de Sonrhais, de Berbères, de Touaregs, de Foulés et de Kouroumbas. Les activités économiques tournent autour de l'agriculture, de l'élevage, du commerce et de la pêche.

Au Mali, la zone abrite des populations nomades et sédentaires. Dans le Nord, les premières se composent de Touaregs, d'Arabes et de pasteurs peuls. Les secondes sont en majorité Sonrhais et Tamasheqs noirs appelés Bellas. Au Centre, les populations majoritairement établies sont Dogons (agriculteurs, agro-pasteurs et artisans), Peuls (éleveurs et agro-pasteurs), Bambaras (agriculteurs, agro-pasteurs et artisans), Markas (agriculteurs, agro-pasteurs et artisans), Bozos-Somonos (pêcheurs et agro-pasteurs), Sonrhais (agro-pasteurs, petit commerce) et Bwas (principalement agriculteurs).

Au Niger, la région faisant partie du Liptako-Gourma concernée par l'étude est celle de Tillabéry. Située dans l'extrême Ouest du pays, cette région frontalière du Mali et du Burkina couvre une superficie de 91 199 km², pour 2 715 186 habitants¹¹. Cette population est composée de Sonrhais, de Peuls, de Touaregs, de Zarmas, de Gourmantchés et de Mossis. Les principales activités économiques sont l'agriculture, l'élevage et la pêche¹².

Le Liptako-Gourma est une zone de transhumance. La région est affectée par la diminution des aires de pâturage liée à l'exploitation des terres agricoles et la raréfaction de l'eau et des ressources fourragères. L'insécurité grandissante, qui accroît le déplacement et la vulnérabilité des populations, contribue à alimenter les tensions entre groupes socioprofessionnels¹³. Outre ces tensions¹⁴ autour de l'accès aux ressources naturelles, les violences sont liées à des luttes de pouvoir, à une remise en cause de l'ordre social et à des désaccords entre l'État et certaines communautés.

L'économie informelle prédomine largement dans la zone. Elle porte sur des biens licites et illicites. Les flux de biens licites et illicites s'entremêlent à tel point qu'il n'est pas toujours évident de distinguer ce qui est légal, illégal ou criminel.

Depuis 2015, la violence armée s'accroît et se répand dans le Liptako-Gourma. Les attaques

attribuées à des groupes extrémistes violents se sont multipliées et étendues au Mali, puis au Niger et au Burkina. Cette insécurité est liée à l'activisme de groupes extrémistes violents, à l'intensification des conflits locaux et à la persistance de la criminalité transnationale organisée¹⁵.

Depuis les opérations menées par la force française Serval et l'armée tchadienne en 2013 pour déloger les « djihadistes » du septentrion malien¹⁶, le nombre de groupes extrémistes violents dans le Sahel s'est accru.

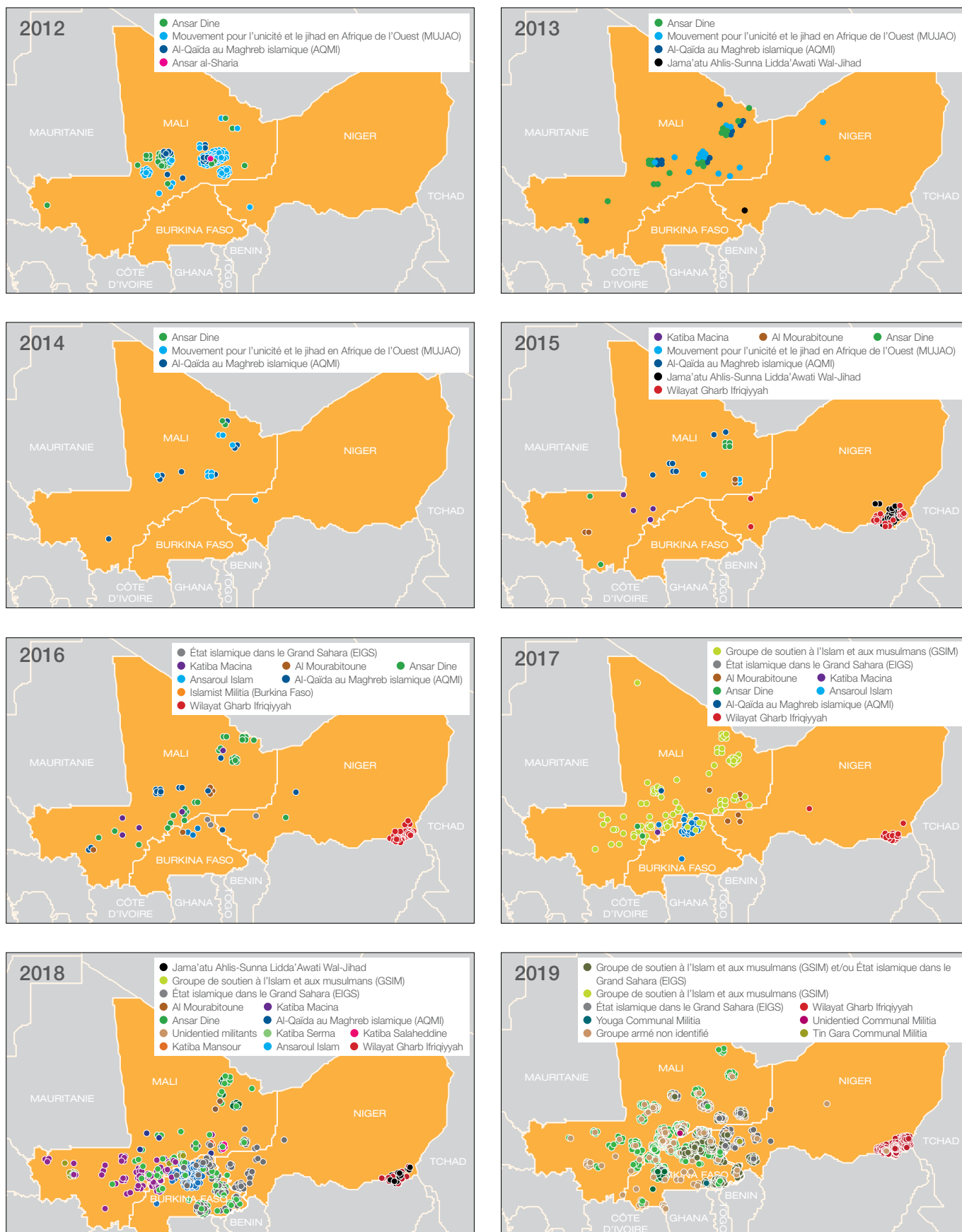
Ces groupes, dirigés et composés principalement par des ressortissants algériens, sahraouis et mauritaniens jusqu'en 2012, ont désormais une base combattante locale et sont dirigés, au moins au niveau intermédiaire, en majorité par des individus issus des communautés dans lesquelles ils s'implantent. Iyad Ag Ghali, fondateur d'Ansar Dine et chef du JNIM, Hamadoun Kouffa, chef de la Katiba Macina affiliée au JNIM, Illiassou Djibo dit « Petit Chafari », l'un des lieutenants de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et Jafar Dicko, du groupe Ansaroul Islam, illustrent cette endogénéisation de la menace.

Depuis 2015, une violence armée multiforme s'accroît et se répand dans le Liptako-Gourma

Les attaques qualifiées de terroristes contre des cibles de plus en plus ambitieuses se sont multipliées et ne cessent de gagner en complexité. Elles visent les symboles et les représentants de l'État, notamment les forces de défense et de sécurité et les forces paramilitaires comme les agents des eaux et forêts.

Ces groupes ont ainsi revendiqué plusieurs attaques contre les armées nationales des trois pays et les forces partenaires de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de la Force conjointe du G5 Sahel (FC-G5S) et de l'opération Barkhane. Les élus locaux, les chefs traditionnels et religieux et les enseignants sont également victimes d'actes d'intimidation, de menaces, d'enlèvements, voire d'assassinats. Plus de 2 000 écoles sont fermées au Burkina, 750 au Mali et 100 dans la région de Tillabéry au Niger¹⁷.

Carte 2 : Évolution de la menace terroriste de 2012 à 2019



Source: Cartes produites à partir des données d'ACLED

La région du Liptako-Gourma connaît également une intensification des conflits locaux qui ont des conséquences sur la cohésion sociale et sur le plan humanitaire. Depuis le 1^{er} janvier 2019, au moins 400 personnes ont trouvé la mort dans des affrontements communautaires au Burkina et au Mali¹⁸. Outre leur coût humain, ces conflits ont entraîné le déplacement de milliers de personnes. À titre d'exemple, à la date du 30 septembre 2019, le Mali enregistrait 187 139 personnes déplacées, en particulier dans la région de Mopti¹⁹. Le Burkina dénombrait, à la date du 8 octobre 2019, 486 000 déplacés internes²⁰.

Les groupes extrémistes ne sont pas les seuls acteurs de la violence²¹ dans le Liptako-Gourma. Une panoplie de mouvements aux identités et intérêts divers s'y côtoient. Au Mali, le paysage sécuritaire est marqué par la présence des groupes armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger²². Ils se répartissent entre anciens mouvements rebelles réunis au sein de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA)²³ et groupes qualifiés de pro-gouvernementaux rassemblés au sein de la Plateforme du 14 juin²⁴.

La dégradation de la situation sécuritaire a favorisé la mise en place de groupes d'autodéfense et l'émergence de milices constituées le plus souvent sur une base communautaire. Certains interlocuteurs du Groupe d'autodéfense touareg imghad et alliés (GATIA) et du Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA) présentent également leurs groupes comme des réponses à l'insécurité dans une logique de défense de leurs communautés, respectivement les Touaregs imghads et daoussahaqs.

Dans le Centre du Mali, plusieurs mouvements d'autodéfense se réclamant des communautés dogon et peule ont vu le jour ces dernières années. Dan nan Ambassagou, soupçonné d'être derrière plusieurs attaques contre des populations civiles, en particulier peules, est le plus connu²⁵. C'est aussi le cas des Koglweogo au Burkina, qui se voulaient au départ une réponse à l'insécurité ordinaire.

Liens entre extrémisme violent et activités illicites

Nonobstant les considérations religieuses ou idéologiques que les groupes extrémistes revendiquent – lesquelles leur prescriraient de se tenir à l'écart de certaines

activités – ils font généralement preuve de pragmatisme et d'opportunisme par rapport aux activités illicites. L'enjeu est d'entretenir leur troupe et de maintenir leurs capacités d'action et d'influence.

Participer, même indirectement, aux trafics ou entretenir des liens avec des trafiquants permet aux groupes extrémistes violents de se procurer des moyens de subsistance (notamment des biens de consommation – aliments, médicaments, etc.), des moyens opérationnels (armes, munitions, motos, pièces détachées, carburant et moyens de communication – téléphones, cartes de recharge ou crédits de communication) et de générer des ressources financières (notamment à travers la vente de bétail volé).

« Notre groupe n'est pas impliqué dans les trafics. Mais sans les trafiquants, on ne peut pas rester en brousse. Ils nous fournissent vivres et médicaments ».

*Ancien membre du JNIM, Boni, Mali,
17 décembre 2018*

L'attitude des groupes vis-à-vis de certains trafics ou activités considérées comme illégales à certains endroits (chasse, orpaillage) leur permet aussi de s'assurer un soutien, actif ou passif, des communautés dans les zones où ils opèrent et cherchent à s'implanter ou recruter.

Deux principaux cas de figure émergent quant à la nature et au degré d'implication des groupes extrémistes violents dans les activités illicites.

Ils peuvent être de simples bénéficiaires de produits issus de la contrebande, licites (aliments, motos, carburant) ou illicites (armes, munitions, drogues). Certains produits licites, mais dont la commercialisation est réglementée et dont l'usage peut être détourné, y compris à des fins criminelles, entrent dans cette catégorie. Il s'agit notamment des médicaments, dont le tramadol utilisé comme stimulant par les combattants lors des opérations, et des engrais agricoles ou des explosifs employés dans l'extraction de minerais, qui entrent dans la fabrication d'engins explosifs improvisés.

Les groupes extrémistes violents peuvent aussi, sans être impliqués dans une activité donnée, en tirer des ressources financières de plusieurs manières : en procédant à la collecte de taxes sur les convois de marchandises qui transitent dans une zone sous leur contrôle ; en fournissant des services d'escorte, de protection ou de transport²⁶ ; par les revenus provenant de la vente de produits tel que le bétail volé. La rétribution du groupe n'est pas uniquement financière, dans certains cas elle se fait également en nature, notamment avec des biens de consommation, par exemple des denrées alimentaires, des médicaments ou du carburant.

Les groupes interviennent en tant que bénéficiaires, prestataires de services ou « régulateurs » des activités illicites. Leur implication paraît généralement indirecte, en ce qu'ils ne sont pas propriétaires des produits trafiqués. De ce fait, leurs relations avec les acteurs des trafics ou leurs complices sont essentielles à la compréhension de la manière dont les liens s'établissent et s'entretiennent.

La recherche a mis en lumière des liens, souvent vitaux, entre les groupes extrémistes violents opérant dans le Liptako-Gourma et diverses activités illicites. Ils s'établissent autour des trafics d'armes, de drogues, de motos, de carburant, du vol ou de l'enlèvement de bétail, de l'orpaillage et du braconnage. Les sections qui suivent abordent chacune de ces activités illicites.

Armes

Les armes sont au cœur de l'action des groupes extrémistes violents. Elles leur permettent d'entretenir l'état de belligérance et la posture insurrectionnelle qui les caractérisent. Ces groupes disposent d'un armement varié constitué principalement de fusils d'assaut (AK 47/kalachnikov), de mitrailleuses légères (PK), de mitrailleuses lourdes (12,7mm et 14,5mm), de lance-roquettes (RPG) et de mortiers. Ils ont également recours à des engins explosifs improvisés²⁷.

Deux principaux canaux d'approvisionnement ont été mis en lumière par la recherche : les trafiquants d'armes et les armes récupérées à la suite d'attaques de positions et de casernes des forces de défense et de sécurité.

« Tous les groupes armés collaborent avec les trafiquants d'armes qui agissent comme le trait d'union entre eux ».

*Ancien membre du MUJAO, milieu carcéral, Mali,
4 décembre 2018*



LE TRAFIC D'ARMES ET LES
ARMES PRISES AUX FDS SONT
LES PRINCIPAUX CANAUX
D'APPROVISIONNEMENT DES
GROUPES EXTRÉMISTES

Le trafic d'armes en Afrique de l'Ouest, notamment au Sahel, est alimenté depuis plusieurs décennies par les armes qui se sont disséminées à la suite des différentes rebellions au Mali (1991-1996, 2006 et 2012) et par les flux d'armes provenant des rébellions et guerres civiles au Libéria (1989-1996 et 1999-2003), en Sierra Leone (1991-2002), au Niger (2007-2009) et en Côte d'Ivoire (2002-2011).

La chute du régime du président libyen Mouammar Kadhafi en 2011 et l'instabilité qui en a résulté ont aussi contribué à la prolifération des armes à travers le Sahel. Des caches d'armes et de munitions²⁸ sont régulièrement découvertes dans le Sud de l'Algérie, notamment dans la zone frontalière avec le Mali. La quantité d'armes et de munitions qui serait saisie chaque trimestre par la force française Barkhane est estimée à deux tonnes²⁹.

Plusieurs récits de membres de groupes armés (groupes armés maliens signataires de l'accord de paix, groupes « djihadistes » et groupes d'autodéfense) évoquent des trafiquants d'armes. Les groupes armés, toutes natures confondues, sont leurs clients. D'anciens membres d'Ansar Dine et du MUJAO confirment l'existence de liens commerciaux et de relations fournisseurs-clients.

« Nous entretenons des liens commerciaux avec les trafiquants d'armes. On se côtoie et on se rend des services, pas plus ».

*Ancien membre d'Ansar Dine, milieu carcéral, Mali,
10 décembre 2018*

Toutefois, certains récits suggèrent que la ligne de démarcation entre trafiquants d'armes et groupes armés n'est pas aussi tranchée. Ainsi, des membres de groupes armés signataires et de groupes d'autodéfense sont actifs dans le trafic d'armes.

Peu d'informations ont été recueillies sur les trafiquants d'armes et sur l'organisation de cette activité. Ils ne semblent cependant pas les seuls à jouer un rôle. Certains de leurs clients sont à leur tour devenus des maillons importants. C'est le cas de groupes armés signataires maliens dont le rôle dans le marché illicite d'armes dans le Centre du Mali et à la frontière entre le Mali et le Niger est évoqué par de nombreux interlocuteurs. Le nom du MNLA revient à plusieurs reprises.

« J'ai acheté des armes avec les membres du MNLA. [...] Ce sont des arabes qui organisent ce trafic ».

*Ancien membre du MUJAO, milieu carcéral, Mali,
4 décembre 2018*

Dans le Nord Tillabéry, des membres de ce groupe sont présentés comme des intermédiaires dans le trafic d'armes. Un ancien du MNLA, qui a rejoint Ansar Dine, décrit³⁰ l'implication du mouvement indépendantiste dans le trafic d'armes dans les régions de Gao et de Tombouctou. Le groupe assurerait le transport et la protection des armes à bord de véhicules tout terrain.

La légitimité que confère aux groupes armés leur participation au processus de paix, ainsi que la marge de manœuvre dont ils jouissent dans le Nord du Mali, leur permettent de constituer des stocks d'armes, dont une partie alimente un marché illicite.

« Les gens du MNLA ont beaucoup d'armes. Nous achetions des armes avec eux. Souvent nous les revendions aux djihadistes dans la zone de Boni ».

*Bandit, milieu carcéral, Mali,
1^{er} janvier 2019*

Les groupes extrémistes violents sont aussi impliqués dans le trafic d'armes en tant que pourvoyeurs. Ce rôle a été mis en évidence de manière explicite à la frontière entre le Mali et le Burkina avec des transferts d'armes entre « djihadistes » opérant de part et d'autre de la frontière, dans le Centre du Mali et dans les régions burkinabè du Sahel et du Nord. Ces transferts s'inscrivent dans le cadre des liens qui se sont établis et renforcés entre le groupe burkinabè Ansaroul Islam et la Katiba Macina au cours des dernières années. Ces liens ont pris la forme d'un appui (fourniture d'armes et formation à leur maniement) en faveur d'Ansaroul Islam qui a contribué à transformer leur action en insurrection armée à partir de 2015-2016.

« Nous sommes témoins de marchandage d'armes entre djihadistes du Burkina et du Mali à la frontière. Certains de nos parents achètent des armes avec les djihadistes pour les revendre aux groupes d'autodéfense peuls. »

*Éleveur, milieu carcéral, Mali,
24 janvier 2019*

Drogues

Le trafic et la consommation de drogues sont une réalité dans le Liptako-Gourma. Dans le Nord Tillabéry et le long de la frontière avec le Burkina³¹, des marchés illicites de drogues alimentent une consommation locale qui s'étend jusque dans les villages et concerne tous les milieux socioprofessionnels, y compris éleveurs et agriculteurs.

Il s'agit du cannabis, du tramadol, du diazepam et d'autres psychotropes³². L'importance du trafic et de la consommation de tramadol, sur lesquels l'attention a déjà été attirée,³³ est confirmée par l'étude. Ce trafic s'appuie sur des réseaux transfrontaliers d'approvisionnement et de commercialisation.

Les récits recueillis – principalement dans le cercle de Douentza, dans le Centre du Mali, et dans la région de Gao – soulignent l'implication de tous les groupes armés, y compris « djihadistes », dans ce trafic. Ils seraient rétribués pour la nécessaire protection qu'ils fourniraient aux convois de marchandises. La collecte par ces groupes de « taxes » de transit semble également être un mode opératoire bien établi.

« Le trafic de drogue est organisé par d'autres. Nous assurons juste la sécurité des convois provenant de la Mauritanie et transitant par Tombouctou. »

*Membre de Ganda Koy, Ansongo, Mali,
6 décembre 2018*

« Tous les groupes sont impliqués dans le trafic de drogue. Nos chefs nous demandent souvent de ne pas fouiller certains véhicules de marchandises. »

*Membre du GATIA, Douentza, Mali,
28 décembre 2018*



LES MARCHÉS ILLICITES DE DROGUES
ALIMENTENT UNE CONSOMMATION
LOCALE S'ÉTENDANT JUSQUE DANS
LES VILLAGES

« La drogue est dissimulée dans des véhicules transportant des denrées alimentaires. Les groupes armés facilitent son passage et son transport dans les zones qu'ils contrôlent. »

*Commerçant, Douentza, Mali,
30 octobre 2018*

La consommation de drogues au sein des groupes « djihadistes » est une autre dimension importante. Un ancien membre du JNIM³⁴, qui opérait dans le Centre du Mali, évoque des drogues consommées par certains membres, notamment avant de partir en opérations. Les principales

drogues citées sont la cocaïne, le cannabis et le tramadol. Les substances étaient fournies par les « chefs », qui les recevaient eux-mêmes de leurs supérieurs qui venaient en tournée une fois par trimestre, ou achetées sur les marchés de Boni, Boulikessi et Tombouctou.

Motos

Mode de déplacement privilégié des populations dans les zones rurales, la moto occupe une place de choix dans les opérations des groupes extrémistes violents du Liptako-Gourma. Les témoignages relatant les attaques menées contre des cibles militaires et les incursions dans les villages et villes évoquent l'usage de motos. Celles-ci présentent des avantages opérationnels indéniables. Elles consomment peu de carburant, sont faciles à entretenir, accessibles et relativement abordables, comparativement à des véhicules tout terrain.

Le trafic de motos, tel que mis en évidence par l'étude dans le Nord Tillabéry, facilite l'accès des groupes extrémistes violents à ces biens. Les récits recueillis auprès d'interlocuteurs impliqués dans cette activité fournissent des informations sur son organisation, ses acteurs, les modes opératoires et les routes empruntées.

Selon plusieurs interlocuteurs, chaque semaine plusieurs dizaines de motos – jusqu'à 60 selon certains dires – se vendraient les jours de marché dans deux villes (mardi à Sanam³⁵ et jeudi à Abala). Les motos proviendraient en très grande partie du Nigeria et seraient convoyées jusqu'au Nord Tillabéry. Les villes de Sanam et Abala sont présentées comme les principales plaques tournantes de cette activité. Une partie des motos qui y sont commercialisées prendrait la direction du Nord du Mali (notamment de la région de Ménaka).

Une autre route de trafic de motos en direction du Niger, passant par l'Est du Burkina, a été mise en évidence. Les motos proviendraient ou transiteraient par Cinkassé, ville située à la frontière entre le Togo³⁶ et le Burkina. Elles traverseraient l'Est du Burkina puis le département de Torodi (région de Tillabéry) en direction de Niamey. Une partie des motos transitant par ces zones pourrait y être commercialisée.

Quelques informations font également état d'un trafic de motos en provenance du Togo en direction de la région burkinabè de la Boucle du Mouhoun, frontalière avec le Mali. Certaines de ces motos prendraient ensuite la direction du Mali.

Les motos commercialisées dans le Nord Tillabéry sont de plusieurs marques : Kasea, Royal et Haoujin. Les motos de marque Honda sont communément surnommées « Boko Haram » ou « Boko »³⁷, car réputées particulièrement appréciées par les groupes extrémistes violents pour leur robustesse et le fait qu'elles soient moins bruyantes. Elles sont si associées aux groupes extrémistes que les vendeurs sont réticents à les commercialiser, de peur d'être suspectés de leur en fournir.



LES MOTOS PROCURENT AUX
GROUPES EXTRÉMISTES DES
AVANTAGES INDÉNIABLES EN TERMES
DE MOBILITÉ ET DE CONDUITE
DES OPÉRATIONS

Des jeunes Nigériens sont envoyés par des commerçants de Sanam au Nigeria, notamment à Illéla (dans l'état de Sokoto), important carrefour commercial entre les deux pays, pour récupérer des motos et les convoyeur. Cette activité emploie de nombreux jeunes de la région de Tillabéry (Sanam, Abala, Téra, Bankilaré, Torodi), ainsi que dans les localités frontalières entre le Niger (Birni N'Konni) et le Nigeria (Illéla).

Dans certains cas, les commerçants de Sanam passent des commandes à des commerçants au Nigeria. Les motos sont alors convoyées jusqu'à Sanam par des jeunes Nigerians ou Nigériens vivant dans les localités frontalières. Ils empruntent des voies détournées et des pistes pour échapper aux contrôles policiers et douaniers. Des informateurs leur communiquent la position des patrouilles le long du trajet.

Les informations recueillies n'ont pas permis d'établir de manière probante une implication – directe ou indirecte – de groupes extrémistes violents dans l'organisation de ce trafic ou même d'affirmer qu'ils en tirent un bénéfice financier. Par contre, le fait que ce trafic constitue l'un des principaux modes de commercialisation des motos dans la zone implique qu'il permet aux groupes extrémistes de s'en procurer. Selon les informations recueillies, cela se ferait à travers des complices qui s'approvisionneraient en motos auprès de commerçants pour les faire parvenir aux groupes extrémistes. La complicité de vendeurs de motos est aussi à plusieurs reprises évoquée.

« Nos chefs achetaient des motos avec des commerçants qui se chargeaient de nous les livrer ».

*Membre d'Ansaroul Islam, milieu carcéral, Burkina,
26 juin 2019*

Carburant

Le trafic de carburant partage de nombreuses similarités avec celui des motos, tant au niveau de son organisation que des liens avec les groupes extrémistes. Le trafic mis en lumière par la recherche alimente le Nord Tillabéry, ainsi que les parties septentrionales du Mali (régions de Ménaka et de Gao) et du Burkina (région du Sahel). Ce carburant se retrouve aussi dans l'Est du Burkina et sans doute au-delà. Le trafic se déroule au vu et au su de tous, à tel point qu'il est considéré comme « légalisé ». Le fait que le carburant soit bon marché, car non taxé, est un argument auquel les populations sont particulièrement sensibles.

Le carburant trafiqué qui se retrouve dans le Nord Tillabéry provient du Nigeria³⁸, notamment de localités frontalières de l'état de Sokoto, d'où il est transporté dans des bidons de 25 litres à bord de véhicules tout terrain – avec des immatriculations nigérianes – vers la ville nigérienne de Sanam, présentée comme l'une des plaques tournantes de cette activité. À partir



SE DÉROULANT AU VU ET AU SU DE TOUS, LE TRAFIC DE CARBURANT EST CONSIDÉRÉ COMME "LÉGALISÉ"

de cette ville, le carburant est ensuite transbordé dans des véhicules tout terrain provenant du Mali pour y être acheminé³⁹ en empruntant plusieurs voies.

Ce trafic emploie et fait vivre plusieurs intervenants au Nigeria et au Niger, ainsi que dans les autres pays destinataires (notamment le Bénin et le Burkina). Il s'agit notamment des commerçants « grossistes » de Sanam, des propriétaires de véhicules de transport nigériens, nigériens et maliens, des chauffeurs de véhicules tout terrain et de motos, et des détaillants.

Les chauffeurs s'appuient sur un réseau d'informateurs présents tout le long du trajet (Nigeria-Niger-Mali) qui les renseignent sur les positions des patrouilles nigériennes, ce qui leur permet d'emprunter des itinéraires détournés. Selon certains interlocuteurs, la quantité significative de véhicules et la liberté dont les trafiquants semblent jouir suggèrent l'existence d'arrangements avec les forces de défense et de sécurité.

Tout comme pour le trafic de moto, les informations recueillies n'ont pas permis d'établir une implication – directe ou indirecte – de groupes extrémistes violents dans ce trafic ou d'affirmer qu'ils en tirent un bénéfice financier.

Par contre, ce trafic étant la principale source d'approvisionnement en carburant des zones frontalières, il permet aux groupes de se ravitailler. Ces derniers sont suspectés de s'appuyer sur des complices qui les aident à se procurer du carburant à partir de villes telles que Abala, Ayorou et Filingué. Ce carburant est ensuite transporté sur des motos dans des bidons de 25 litres jusque dans leurs repères le long de la bande frontalière entre le Niger et le Mali. Cela est confirmé par les récits recueillis auprès d'individus associés ou suspectés d'association avec le JNIM et la Katiba Macina.

Ces groupes s'appuient ainsi sur des individus chargés de les ravitailler en produits divers : aliments (riz, huile, etc.), vêtements et moyens de communication (téléphones, puces, cartes téléphoniques de recharge). C'est dans ce cadre que l'approvisionnement en carburant s'effectue. Des complicités avec des commerçants facilitent souvent ces opérations. Dans certains cas, des individus ordinaires vivant à proximité

des repères des groupes sont contraints de se procurer et de fournir ces biens.

« Les djihadistes se procurent de l'essence vers Abala. Ils l'emportent dans des bidons de 25 litres vers le Mali. Ils achètent aussi leurs motos après la vente du bétail volé ».

*Cultivateur réfugié à Ballayara, Niger,
23 mars 2019*

Vol et enlèvement de bétail

Le vol et l'enlèvement de bétail ne sont pas des phénomènes nouveaux dans le Liptako-Gourma. Toutes les communautés qui possèdent du bétail en sont victimes. Ces pratiques sont particulièrement fréquentes dans la bande frontalière entre le Niger et le Mali où elles ont été, en partie, à l'origine de l'antagonisme entre communautés peules du Niger et daoussahaqs du Mali.

Cette activité est répandue, bien organisée et transnationale. Sa nature, ainsi que son volume, varient. Malgré l'absence de données précises permettant de mesurer l'ampleur du phénomène, le bétail volé, toutes espèces confondues (bovins, ovins, caprins), se compterait par milliers⁴⁰ de têtes dans la région.

L'insécurité semble avoir accentué⁴¹ le phénomène. Jusqu'à la présente crise sécuritaire – à l'exception de la situation dans la bande frontalière entre le Mali et le Niger qui s'inscrit dans un conflit historique entre communautés peules et daoussahaqs – le vol de bétail s'apparentait davantage à du banditisme ordinaire. Si cette dimension persiste, elle serait à présent devenue marginale. Le phénomène le plus répandu actuellement relèverait plus de l'enlèvement de bétail⁴². Dans tous les cas, les informations faisant état de tels incidents se multiplient. À titre d'illustration, sur le Plateau dogon au Centre du Mali, les attaques contre des villages et des hameaux s'accompagnent généralement d'enlèvement de bétail.

Un certain flou persiste quant à la réelle identité des auteurs de cette pratique et par conséquent sur la nature du phénomène. Plusieurs interprétations

prévalent. Certains considèrent que des bandits ordinaires, sans lien avec les groupes extrémistes, profiteraient de l'insécurité et de la confusion qui règne autour de l'identité de ceux qui en sont à l'origine pour s'adonner à cette pratique. Pour d'autres, l'implication de groupes extrémistes serait évidente et expliquerait la fréquence des incidents. Pour d'autres encore, ces actes seraient l'œuvre de bandits qui se seraient associés à des groupes extrémistes ; ces bandits s'adonneraient à cette activité pour leur compte et avec leur autorisation.

« Tous les groupes armés de la zone sont impliqués dans l'enlèvement du bétail ; leur survie en dépend ».

*Ancien membre MUJAO, Banibangou, Niger,
2 octobre 2018*

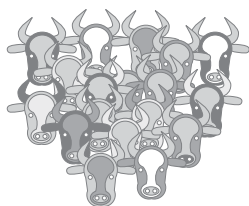
Quelle que soit l'interprétation – et elles ne sont pas exclusives –, les informations recueillies indiquent l'implication, à des niveaux et degrés divers, de plusieurs acteurs : des bandits, des groupes armés dits « politiques », des milices, des groupes d'autodéfense et des groupes extrémistes.

Pour tous ces acteurs et singulièrement pour les groupes extrémistes, le bétail enlevé est devenu une source de financement et un moyen de subsistance. La vente du bétail permet de se procurer des armes et d'autres moyens opérationnels (notamment des motos) et des biens de consommation. Le bétail fournit aussi aux groupes de la viande pour se nourrir, ce qui réduit les risques liés à un ravitaillement sur les marchés.

Il existe une autre pratique en lien avec l'enlèvement de bétail. Il s'agit d'une forme de « zakat », une taxe que les éleveurs sont contraints de payer à des groupes « djihadistes » en contrepartie d'une protection. Selon plusieurs éleveurs, cette pratique est particulièrement répandue dans la zone de Ayorou et Banibangou (Nord Tillabéry, Niger). Quelques interlocuteurs l'évoquent aussi dans la zone de Tin-Akoff, dans la région burkinabè du Sahel, située dans la zone des trois frontières, réputée être le terrain d'opération de l'EIGS.

« Les djihadistes prélèvent la zakat sur les troupeaux en échange d'une protection contre le vol de bétail. Nous n'avons pas le choix ».

*Éleveur, Ayorou, Niger,
22 novembre 2018*



LE BÉTAIL VOLÉ DANS LE LIPTAKO-
GOURMA SE COMPTERAIT EN
MILLIERS DE TÊTES

« J'ai été contraint de payer 5 000 FCFA pour mes deux vaches. Celui qui ne paie pas est tué et ses animaux emportés ».

*Commerçant, Ayorou, Niger,
24 novembre 2018*

« Les bandits peuls du MUJAO prennent notre bétail en guise de zakat. Si nous nous plaignons, ils nous tuent ».

*Éleveur réfugié à Ballayara, Niger,
20 mars 2019*

Le bétail enlevé est généralement conduit vers des marchés pour y être vendu, souvent loin des zones où il a été dérobé. Il peut s'agir de marchés locaux ou de marchés situés de l'autre côté de la frontière, dans le pays voisin. Le Nigeria et la Mauritanie sont évoqués, respectivement dans le Nord Tillabéry et au Centre du Mali, comme des destinations de vente du bétail volé. Le bétail volé au Burkina, au Mali et au Niger prend également la direction d'autres pays tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Bénin. Les sites d'orpaillage, du fait des trafics illicites en tout genre qu'ils abritent – drogues, armes, médicaments, prostitution, travail forcé des enfants, etc. –, sont aussi présentés comme des lieux de convoyage du bétail volé.

Pour être introduit sur les marchés, le bétail est confié à des complices, qui sont autorisés à intervenir dans le circuit de commercialisation, par exemple grâce à une carte de membre d'une association de commerçants de bétails. Ils se chargent de la vente du bétail avant de remettre aux mandataires le produit de cette transaction. Le bétail volé est aussi vendu, généralement à un prix inférieur au marché, à des bouchers complices qui ne cherchent pas à connaître son origine et se hâtent de l'abattre pour vendre sa viande. C'est ainsi que le bétail volé est « blanchi ».

Orpaillage

L'exploitation artisanale de l'or est répandue dans le Liptako-Gourma⁴³. De nombreux sites sont exploités au Burkina, dans les régions de l'Est, du Sahel (notamment dans la province de l'Oudalan) et de la Boucle du Mouhoun, et au Niger dans les départements de Torodi et de Téra⁴⁴.

L'enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage au Burkina menée en 2017⁴⁵ a recensé 53 sites d'exploitation artisanale dans l'Est, avec un nombre de puits fonctionnels estimé à 1 640. La production artisanale annuelle de l'or dans la région était estimée

à 406 kg en 2017. Au cours officiel⁴⁶ actuel, cette production s'évaluerait à près de 11 milliards de francs CFA, ce qui donne une idée du potentiel financier du secteur.

Bien que l'orpaillage ne soit pas illégal dans le pays, la pratique de cette activité est à plusieurs égards illégale ou du moins frauduleuse. Toute personne physique ou morale désireuse d'entreprendre une activité dans l'exploitation artisanale doit être autorisée par l'administration des mines. L'exportation de l'or est soumise à autorisation préalable et, comme la vente, au paiement de taxes et redevances⁴⁷.

La réalité sur le terrain est aux antipodes de ces prescriptions⁴⁸. L'enquête de 2017 révélait déjà qu'une partie de l'or extrait n'était pas acheté par les acheteurs installés sur les sites. Pour la région de l'Est, les récits recueillis indiquent qu'une partie significative de l'or extrait artisanalement est exportée illégalement vers les pays voisins pour y être vendu ou transformé. Les pays les plus souvent cités sont le Bénin, le Togo, le Niger et le Ghana. L'or est également revendu sur place à des acheteurs de ces pays. Ce moyen est privilégié car il permet de s'affranchir des taxes et d'accroître le bénéfice.

« Nous revendons notre or sur place à des acheteurs nigériens ou béninois. Il nous arrive de le vendre directement de l'autre côté de la frontière ».

*Orpailleur, Gayéri, Burkina,
23 avril 2019*

C'est dans ce contexte que les groupes extrémistes se sont installés dans l'Est du Burkina et plus largement dans les zones frontalières entre le Burkina, le Niger, le Bénin et le Togo. De nombreux interlocuteurs rencontrés dans la ville de Torodi (région de Tillabéry) ont évoqué la présence, au cours de l'année 2018, de « djihadistes »⁴⁹ dans l'extrême Ouest du département, précisément dans les villages reculés de la Sirba, région frontalière avec le Burkina, qui abrite de nombreux sites d'orpaillage.

Les sites d'orpaillage font ainsi partie de la stratégie d'implantation des groupes extrémistes, avec la volonté clairement affichée d'en assurer la gestion. La prise de contrôle de sites d'orpaillage par des groupes

armés suspectés d'appartenir à la mouvance djihadiste a également été confirmée à plusieurs reprises par le ministre burkinabè des Mines⁵⁰.

Au Burkina et au Niger, les groupes se sont attelés à chasser les acteurs qui assuraient la sécurité de ces sites, rôle dévolu dans l'Est du Burkina aux forces de défense et de sécurité ou aux groupes d'autodéfense Koglweogo. Les groupes comblaient ainsi le vide et s'imposaient comme garants de la sécurité des activités d'exploitation. En échange de cette « protection », les orpailleurs étaient tenus de payer une « taxe »⁵¹.

Ces groupes ont également institué des règles sur les sites, comme l'interdiction de la prostitution et de la consommation de stupéfiants ou d'alcool. Des sites auraient également été ouverts à l'exploitation par ces groupes dans le campement de chasse présidentiel de Kompienbiga, situé dans l'Est du Burkina.

« J'ai rejoint les groupes terroristes parce qu'ils m'offraient une meilleure situation financière et sociale et me permettaient de continuer à travailler dans les mines ».

*Ouvrier, Gayeri, Burkina,
23 décembre 2018*

Les groupes extrémistes se seraient également impliqués dans l'exploitation et la commercialisation de l'or. Ils auraient ainsi autorisé des acheteurs (burkinabè, béninois et togolais) à se rendre sur les sites sous leur contrôle. Des informations font également état de l'achat d'or directement par ces groupes auprès des orpailleurs. Il n'a pas été possible de recueillir des informations sur les revenus recueillis par les groupes, ce qui ne permet pas d'apprécier l'importance des ressources financières qu'ils auraient tirées de l'exploitation de l'or.

Afin de mettre un terme à l'exploitation des sites d'orpaillage par les groupes extrémistes, les autorités de la région de l'Est ont décidé en mars 2019 la fermeture temporaire des sites d'orpaillage⁵² dans plusieurs départements. Certaines zones de l'Est étant inaccessibles, il est probable que cette mesure n'ait pas été totalement effective.



LES SITES D'ORPAILLAGE OCCUPENT
UNE PLACE DANS LA STRATÉGIE
D'IMPLANTATION DES GROUPES
EXTRÉMISTES VIOLENTS

Braconnage

L'Est du Burkina abrite plusieurs parcs nationaux et réserves : les parcs nationaux du W et d'Arly, la réserve Singou et la réserve partielle de Pama. Certains de ces espaces forestiers occupent des milliers de kilomètres carrés, comme le parc du W, et se trouvent à cheval sur les frontières avec le Niger ou le Bénin. Le parc du W est réputé abriter de grands mammifères : buffles, guépards, éléphants, léopards, lions.

L'accès et l'occupation de ces espaces sont réglementés, tout comme les activités qui y sont menées, que ce soit la chasse ou la pêche. Ces

restrictions sont vécues par les populations comme une injustice. Cette perception a nourri de forts ressentiments envers l'État et ses représentants, notamment les gardes forestiers. Le développement d'activités de chasse – comme dans la réserve partielle de Pama – exercées généralement par des Occidentaux, a davantage exacerbé ces ressentiments.

« Les groupes terroristes sont venus instaurer la justice et empêcher l'Etat de piller nos ressources naturelles. Depuis leur arrivée nous sommes libres d'exploiter notre terre ».

*Cultivateur, Gayeri, Burkina,
21 décembre 2018*

« Les djihadistes nous ont autorisé à chasser sans restrictions et promis leur protection. Nous n'avons eu aucun problème avec eux ».

*Chasseur, Partiaga, Burkina,
2 janvier 2019*

La difficulté à trouver un terrain d'entente, prenant en considération les modes de vie des communautés vivant de la chasse et de la pêche et les impératifs de préservation de la faune et de la flore, a contribué à entretenir le braconnage et le trafic d'espèces protégées.

Ces activités illicites sont pratiquées par des habitants des villages bordant les parcs et forêts de l'Est. Les animaux sont principalement chassés pour leurs peaux (il peut s'agir de buffles, de guépards, d'éléphants, de léopards ou de lions) ou pour l'ivoire. Les animaux sont aussi chassés pour en faire des trophées dans le but de les vendre à des Occidentaux. Ces produits sont également achetés par des ressortissants béninois et nigériens qui les emportent dans leurs pays respectifs. Le Togo est aussi cité comme une destination. L'implication de ressortissants chinois est évoquée dans le trafic illicite de l'ivoire.

Le lien entre ces activités illicites et les groupes extrémistes s'est établi avec l'implantation de ces derniers dans la zone, qui présente pour eux plusieurs avantages opérationnels. Tout d'abord, il s'agit d'une région particulièrement boisée, ce qui offre une protection naturelle permettant d'y établir une base de vie, logistique et d'entraînement difficilement détectable. Ensuite, la présence d'importantes ressources animales réduit significativement les contraintes et les risques liés à la nécessité de se ravitailler en nourriture. Enfin, cette zone transfrontalière offre des facilités de déplacement d'un pays à l'autre.

La stratégie d'implantation des groupes extrémistes dans cette zone a consisté à gagner la sympathie des communautés et à s'assurer de leur soutien, actif ou passif.



LE DIFFICILE ÉQUILIBRE ENTRE
ACTIVITÉS DE CHASSE ET IMPÉRATIFS
DE PRÉSERVATION DE LA FAUNE
A CONTRIBUÉ À ENTRETENIR
LE BRACONNAGE ET LE TRAFIC
D'ESPÈCES PROTÉGÉES

Ce premier objectif s'est illustré dans leur discours visant à exploiter les relations tendues qu'entretiennent les populations avec l'État. Ils ont présenté leur action comme cherchant à réparer les torts et injustices dont les populations estiment être victimes.

Plusieurs récits indiquent que les groupes sont parvenus à instiller cette perception et à bénéficier d'une image plutôt favorable. Ils sont ainsi perçus par certains comme ceux qui ont rétabli les populations dans ce qu'elles considèrent comme leur droit naturel à exploiter les ressources des forêts et à en vivre.

Cette perception a poussé des jeunes de la zone, y compris des personnes impliquées dans des activités illicites tel que le braconnage, à s'associer ou à rejoindre ces groupes. Cela a permis à ces derniers de bénéficier de leur parfaite connaissance du terrain (pistes et routes de trafics, postes de contrôle, etc.).

Par ailleurs, ces personnes leur offrent un ancrage local, et donc la capacité de se fondre dans la population et d'accroître leur mainmise. Certains ont quant à eux trouvé dans cette nouvelle donne sécuritaire l'occasion de régler leurs comptes avec des représentants de l'État. Ce n'est pas un hasard si les agents des eaux et forêts ont figuré parmi les premières cibles des attaques dans la région.

« Depuis l'arrivée des groupes armés, nous chassons tranquillement. Beaucoup de nos frères et enfants les ont rejoints ».

*Pisteur, Ougarou, Burkina,
16 avril 2019*

Liens entre extrémisme violent et conflits locaux

L'intensification de la violence liée aux conflits locaux au Centre du Mali, au Burkina et à la frontière Mali-Niger⁵³ est présenté selon de nombreuses analyses comme résultant principalement d'une instrumentalisation par les groupes extrémistes.

S'il est vrai que les groupes extrémistes violents exploitent certains clivages inter, intracommunautaires ou socioprofessionnels pour étendre leur influence, cette étude démontre qu'ils ne cherchent pas

toujours à exacerber ou instrumentaliser la violence locale⁵⁴. Comme dans le cas des trafics, les groupes extrémistes semblent faire preuve de pragmatisme et d'opportunisme dans leur attitude face aux situations de conflictualité.

Les données recueillies révèlent que la position des groupes extrémistes violents par rapport aux conflits locaux varie. Leur attitude semble être influencée par plusieurs paramètres dont leurs capacités (force et moyens), leurs objectifs (volonté d'implantation, d'accroître leur base de recrutement, etc.), leur sociologie (leurs membres) et la sociologie de la zone de conflit.

Trois principaux schémas illustrent l'attitude adoptée par les groupes face aux conflits locaux : i) ils s'impliquent directement dans le conflit en tant que parties prenantes, ii) ils interviennent comme « médiateurs » ou arbitres, iii) ils adoptent une attitude de non-ingérence, qui entraîne parfois un gel des conflits.

Dans les deux premiers cas, les liens des groupes avec les conflits sont de trois ordres : i) la collaboration ou l'alliance stratégique ou de circonstance, ii) la régulation sociale à travers la réparation des torts perçus, iii) la gestion des litiges.

Collaboration ou alliance stratégique ou de circonstance

La prise de position en faveur d'une partie au conflit est le schéma qui prévaut dans le conflit qui oppose depuis plusieurs années les communautés peules du Niger et daoussahaqs du Mali dans la bande frontalière entre les deux pays. Cet antagonisme s'est initialement développé autour de tensions liées à l'accès du bétail, conduit par des bergers peuls nigériens, aux espaces de pâturage au Mali et aux actes de racket et d'agression dont ils auraient été victimes de la part d'individus appartenant à la communauté daoussahaq.

Au fil des années, ces actes, côté nigérien, se sont transformés en razzias au cours desquelles du bétail appartenant à la communauté peule était enlevé. Se sont ensuivies des représailles de part et d'autre de la frontière, et des actes de violence contre les personnes.

L'antagonisme entre les deux communautés a d'abord conduit la communauté peule à constituer des milices et à s'armer. Face à la persistance du conflit, des Peuls

se sont associés au MUJAO lors de la crise malienne de 2012, puis à l'EIGS. Cette association repose essentiellement sur un désir de protection.

« Les Peuls du MUJAO jouent un rôle primordial dans les conflits communautaires. Ils interviennent chaque fois que des Peuls sont victimes d'attaques par les Touareg ».

*Ancien membre du MUJAO, Banibangou, Niger,
2 octobre 2018*

Un schéma similaire est à l'œuvre dans le conflit entre éleveurs peuls tarabobos du Burkina et éleveurs touaregs imghads de la localité malienne de In Tillit dans le Gourma (région de Gao) ou encore dans celui opposant communautés peules et dogons sur le Plateau dogon au Mali.

Dans ces conflits, les groupes extrémistes se sont mobilisés en faveur de la communauté peule. La « solidarité communautaire » ou plus précisément les affinités identitaires auraient joué un rôle dans le positionnement adopté par les groupes extrémistes.

Ce schéma a souvent eu pour conséquence d'attiser ou d'exacerber les tensions existantes entre les communautés. L'implication des groupes extrémistes modifie nécessairement les rapports de force. En réaction, et en réponse à l'insécurité plus générale, des communautés ont formé des groupes d'autodéfense ou milices chargés de protéger leurs villages, et se sont efforcés de se procurer des armes. Certains groupes d'autodéfense bénéficieraient du soutien financier d'élites et de ressortissants de la diaspora. Le Centre du Mali est ainsi devenu une destination importante d'un trafic d'armes en provenance du Nord du pays, mais aussi du Sud.

« Nos voisins peuls protègent les djihadistes en les hébergeant ou en leur servant de guide. En retour, ils reçoivent des armes et munitions et une formation ».

*Membre du mouvement
Dan nan Ambassagou, Bankass, Mali,
23 juillet 2019*

« Chacun se protège à sa manière : dans des villages, certains ont rejoint le camp des djihadistes pour venger la mort d'un proche ou pour se protéger. »

*Membre d'une milice locale, Mopti, Mali,
12 décembre 2018*

L'implication directe des groupes extrémistes peut aussi prendre la forme d'une assistance technique et matérielle portée à une communauté ou un groupe : fourniture d'armes et formations à leur maniement et au combat. Cela a été le cas pour certains membres de milices communautaires dans le Centre du Mali qui se sont formés auprès des combattants de la Katiba Macina. Les combattants du groupe peuvent aussi participer directement aux actions menées contre les « adversaires » de cette communauté. Ce soutien leur permet de renforcer leur ancrage local. De fait, les membres de la communauté qui ont été formés deviennent des supplétifs pour les groupes extrémistes.

Régulation sociale

Les groupes extrémistes se présentent comme une force de changement contre les pratiques jugées abusives de certaines élites locales et de l'État, par exemple en cessant la collecte des impôts et en réduisant le montant à payer pour l'accès des éleveurs aux bourgoutières. Ils mobilisent également une rhétorique fondée sur la défense des communautés marginalisées, parvenant à élargir leurs rangs en recrutant en leur sein.

Au Mali, les discours promus par Hamadoun Kouffa, chef de la Katiba Macina, et avant lui par le MUJAO, défendant une émancipation vis-à-vis des hiérarchies traditionnelles et de l'autorité de l'État, vecteur de corruption et de normes étrangères à la culture locale, ont contribué à favoriser le recrutement dans les localités où ils opèrent.

Au Centre du Mali, dans certains cas, l'intensité des violences a été exacerbée par l'arrivée des groupes extrémistes, notamment le MUJAO puis la Katiba Macina, mais aussi par les campagnes militaires de l'armée malienne, notamment l'opération Seno en

2015. Ainsi, le recours aux armes ou aux acteurs armés a entraîné une spirale de violence.

Le cycle a atteint son paroxysme avec la création de groupes d'autodéfense et de milices à base communautaire, comme Dan nan Ambassagou, affiliée aux chasseurs traditionnels dozos, et qui entend protéger la communauté dogon. Comme ce fut le cas pour l'opération Seno, le recours informel de l'armée à des éclaireurs dozos ainsi que les nombreuses arrestations arbitraires, les mauvais traitements, les ratisages furtifs et les exécutions extrajudiciaires de civils peuls ont renforcé le sentiment de victimisation et de stigmatisation de cette communauté.

« Les éleveurs peuls sont depuis longtemps discriminés par des chefs de village. Avec l'arrivée des djihadistes, ils se sont alliés à eux pour se venger ».

*Membre d'une milice locale, Mopti, Mali,
30 novembre 2018*

Dans une logique similaire, la violence portée par Ansaroul Islam dans la province du Soum (région du Sahel, Burkina) s'inscrit dans une forme d'insurrection et de révolte armée contre l'ordre social. Elle repose sur la contestation d'une stratification sociale ancienne, caractérisée par l'existence de castes, avec des nobles, des esclaves ou descendants d'esclaves, et des familles maraboutiques qui détiennent le monopole de l'autorité religieuse. Rejoindre des groupes extrémistes permet alors de remettre en cause cet ordre social.

« Un ami m'a beaucoup parlé de Malam Ibrahim Dicko, de son combat pour l'égalité sociale et pour la pratique de l'islam pur. Je me suis intéressé à ses prêches, très convaincants. Mes parents mossis m'ont rejeté pour avoir rejoint un groupe armé peul, or il y a toutes les ethnies dans ce groupe ».

*Membre d'Ansaroul Islam, Burkina,
25 juin 2019*

Ce type de conflit illustre les tensions qui existent au sein d'une même communauté. Ainsi, la légitimité

des autorités traditionnelles est remise en question de façon radicale par certains éléments issus des couches qui se perçoivent comme marginalisées. L'arrivée des groupes extrémistes a parfois servi de véhicule aux protestations. L'engagement dans ces groupes apparaît dès lors comme l'expression d'une révolte essentiellement sociale ayant pour objectif la contestation des hiérarchies.

Gestion des litiges

Avec l'érosion de plus en plus visible des capacités des autorités coutumières à résoudre les contentieux, les groupes extrémistes sont devenus, grâce à leur force de dissuasion et de répression, des « médiateurs » capables de régler certains différends. Ils jouent par exemple le rôle d'arbitres entre groupes socioprofessionnels comme les éleveurs et les agriculteurs : à Tenenkou dans le Centre du Mali, à Gabero dans la région de Gao, et dans l'Oudalan au Burkina.

Si certains facteurs aggravants ou éléments déclencheurs des conflits locaux sont économiques, de nombreux autres sont liés à la gestion par la justice classique des litiges notamment fonciers. Ainsi, les différends mal résolus ou non tranchés, en particulier par les juges, ont contribué à exacerber les violences locales.

Dans le Centre du Mali, la Katiba Macina a réglé certains contentieux, tel que celui lié à la chefferie Koubi, en zone inondée, qui était en instance devant la justice depuis 1999. Paradoxalement, les groupes extrémistes violents peuvent avoir un effet structurant ou répressif/dissuasif sur les conflits, par le biais du contrôle qu'ils exercent sur les acteurs et les terroirs ou des actions de médiation.

Dans une autre configuration, la présence de groupes terroristes ou leur activité a réduit, momentanément, l'intensité des antagonismes à travers le gel des tensions. À titre d'exemple, dans les cercles de Youwarou et de Mopti, au Mali, il existait avant l'arrivée des groupes extrémistes une multitude de conflits autour du foncier et de la chefferie locale. À travers leur capacité de dissuasion, les groupes sont parvenus à geler les tensions, notamment dans des localités du cercle de Mopti comme Sah et Dialloubé. Cela s'est également produit dans la région de l'Est du Burkina.

« Cette année nous n'avons pas connu de conflits éleveurs-agriculteurs. Les groupes armés qui contrôlaient la zone se sont toujours interposés et ont trouvé des solutions en tranchant en toute impartialité ».

*Pisteur, Ougarou, Burkina,
16 avril 2019*

Conclusion

Le vivre ensemble et la cohésion au sein des communautés sont mis à rude épreuve dans la région. La sécurité, la stabilité, voire la viabilité de certains États du Liptako-Gourma sont en jeu. Trouver des solutions durables pour circonscrire l'instabilité régionale croissante et prévenir la propagation de l'extrémisme violent nécessitent des données factuelles et une compréhension mieux partagée des menaces et des dynamiques à l'œuvre.

La présente étude a mis en lumière les opportunités et les vulnérabilités qu'exploitent les groupes extrémistes violents, dans le cadre du crime organisé et des conflits locaux, pour accroître leurs capacités financières, renforcer leur ancrage local et se ravitailler en moyens de subsistance et en matériels opérationnels.

Tous les groupes armés opérant dans le Liptako-Gourma participent d'une manière ou d'une autre

à l'économie des trafics et à la conflictualité locale. Il est par conséquent nécessaire d'appréhender les dynamiques de manière systémique, dans leur complexité et surtout dans leurs interactions, quant au rôle et à l'impact de chacun des acteurs qui les anime.

Ainsi, les efforts visant à prévenir et contrer l'extrémisme violent et les autres formes d'insécurité – qui seront analysés dans un second rapport – devraient avoir pour objectif d'appréhender les imbrications entre les différents phénomènes qui l'alimentent. Cette précaution permettrait d'éviter qu'une action sur un phénomène ou un acteur donné ne produise un effet domino aux conséquences imprévisibles et possiblement contre-productives. Ce type d'analyse permettrait de se prémunir contre les effets collatéraux d'interventions en mettant en place les mesures d'anticipation et d'atténuation nécessaires.

L'étude démontre que pour s'implanter, recruter et étendre leur influence, les groupes extrémistes violents se nourrissent notamment de la structure et des vulnérabilités des économies locales, des rivalités entre différents groupes socioprofessionnels et des failles dans la gouvernance locale. S'attaquer à l'insécurité dans l'espace transfrontalier du Liptako-Gourma nécessite de repenser la gouvernance locale, le développement économique et social et la coopération transfrontalière, non seulement entre les États et leurs représentants au niveau local, mais aussi entre les communautés.

Notes

- 1 Le qualificatif « djihadiste » pour désigner ces groupes est contestable et sujet à controverse. Il est employé dans le présent rapport parce qu'il est fréquemment utilisé par les interlocuteurs de l'étude.
- 2 William Assarvo et Ibrahim Maiga, « Nouvelle alliance «djihadiste» au Mali : acte de désespoir ou véritable danger ? », *ISS Today*, 3 avril 2017, <https://issafrika.org/fr/iss-today/nouvelle-alliance-djihadiste-au-mali-acte-de-desespoir-ou-veritable-danger>.
- 3 Le MUJAO, qui avec les Signataires par le sang représentait une des deux composantes de Al-Mourabitoune, a cessé d'exister formellement depuis l'allégeance prêtée à l'État islamique (EI) en mai 2015 par son ancien porte-parole, Adnan Abou Walid al-Sahraoui. Certains de ses membres sont restés au sein de Al-Mourabitoune et d'autres ont rejoint le groupe né de l'allégeance à l'EI, l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS). De nombreux interlocuteurs rencontrés dans le Nord Tillabéry continuent cependant à se référer au MUJAO pour identifier le groupe opérant le long de la bande frontalière entre le Niger et le Mali.
- 4 D'autres activités illicites existent dans la zone de recherche, notamment le trafic d'êtres humains et de migrants, qui tentent de se rendre en Europe en traversant le Burkina, le Mali et le Niger. Des informations font état de l'existence d'un transport de migrants entre le Burkina et le Niger par le biais de motos qui empruntent des voies détournées. En 2017, un réseau de trafic de migrants a été démantelé à Makalondi (commune rurale du département de Say, région de Tillabéry, frontalière avec le Burkina) avec l'arrestation de celui qui est présenté comme son animateur. Des possibles cas de trafics d'êtres humains ont également été évoqués dans la région du Nord du Burkina, des filles seraient transportées vers Ouagadougou (exploitation domestique) et des enfants convoyés de localités en localités pour servir de bergers pour des particuliers ou de main d'œuvre à des agriculteurs (travail des enfants).
- 5 Le vol et l'enlèvement de bétail renvoient à deux réalités différentes. Le vol de bétail est une forme de banditisme qui prévaut principalement dans les milieux ruraux. C'est l'œuvre de bandits dont les motivations sont essentiellement matérielles. L'enlèvement de bétail intervient généralement dans le cadre de différends entre des individus ou des communautés et s'apparente alors à une forme de règlement de comptes ou de représailles. Dans les deux cas cependant, le résultat est le même : il s'agit de déposséder un individu ou un groupe d'une partie ou de tout son bétail.
- 6 Quatre chercheurs au Burkina et trois et cinq assistants respectivement au Niger et au Mali. Les assistants qui ont mené les entretiens dans les régions de Mopti, Gao et Ménaka au Mali y résident. Il en est de même pour le chercheur qui a mené les recherches dans la région du Sahel au Burkina. La collecte de données sur le terrain a également bénéficié dans certaines localités au Niger de l'appui de « facilitateurs » pour l'identification d'interlocuteurs pertinents et l'organisation d'entretiens. Au Burkina, compte tenu des conditions de sécurité précaires dans certaines zones, des interlocuteurs préalablement identifiés sont venus à la rencontre du chercheur.
- 7 Septembre et novembre 2018 et mars 2019 au Niger ; d'octobre 2018 à février 2019 au Mali ; novembre 2018, avril et juin 2019 au Burkina.
- 8 Au Burkina, les régions de la Boucle du Mouhoun (provinces de la Kossi et du Sourou), de l'Est (provinces de la Gnagna, du Gourma, de la Komandjari, de la Komienga et de la Tapaou), du Nord (province du Lorum) et du Sahel (provinces de l'Oudalan, du Séno, du Soum et du Yagha) sont sous état d'urgence depuis le 31 décembre 2018. Cet état d'urgence a été prolongé de 6 mois à partir du 13 juillet 2019, cf. <https://lefaso.net/spip.php?article90714>. L'état d'urgence a été proclamé dans la région de Tillabéry (départements de Ouallam, Ayorou, Bankilaré, Abala, Banihangou, Say, Torodi et Téra) au Niger en février 2015 et a été prorogé à plusieurs reprises depuis lors, la dernière prolongation datant du 20 septembre 2019 pour trois mois, cf. <https://www.presidence.ne/conseils-des-ministres/2019/9/20/communiqu-e-du-conseil-des-ministres-du-vendredi-20-septembre-2019>.
- 9 Ce projet, d'une durée de trois ans, intitulé « Répondre à l'engagement des jeunes femmes dans les groupes extrémistes violents au Mali et au Niger », est financé par le Centre de recherches pour le développement international du Canada et le Fonds pour les conflits, la stabilité et la sécurité du Royaume Uni.
- 10 Interpeace, IMRAP, « Analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass. Région de Mopti, Mali », juin 2017, <https://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2017/06/2017-Interpeace-IMRAP-Portraits-Crois%C3%A9s-Koro-Bankass.pdf> ; Centre d'études, de recherches, de communication et d'animation pour le développement (CERCAD), « Étude cartographique des conflits dans les régions du Centre et du Nord du Mali », Région de Gao (avril 2018), Région de Ménaka (mai 2018), Région de Mopti (juillet 2018) ; Search for Common Ground, Building Mutual Trust and Confidence between Security and Defence forces, Communities, and Local Authorities in Mopti, Gao, and Tillabéri, décembre 2018, https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2019/02/Rapport-Baseline-MLI504_NIG507-Vf-Emilie-Roy.pdf ; Search for Common Ground, Niger, « Irmakay Tillabéri Ce ! Unis pour Tillabéri », septembre 2018, https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2019/03/SFCG_-_NIG712_Rapport-Conflict-Scan_Tillab%C3%A9ri_092018-VF-30_01_2019-Emilie-Roy.pdf ; Search for Common Ground, Mali: Scan de conflit, Ensemble, semons les graines de la paix ! Promouvoir la cohésion sociale et le développement d'un environnement favorable à la scolarisation des enfants dans les régions du Centre et du Nord du Mali. Dans les Régions de Ségou, Mopti, Gao et Tombouctou, novembre 2018. https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2019/01/MLI704_Conflict-Scan_VF.pdf.
- 11 Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat mené par l'Institut national de la statistique en 2013. Le taux de croissance de la population est de 3,2%.
- 12 Haute Autorité à la consolidation de la paix, Niger, « Nord-Tillabéri : analyse du conflit lié à l'accès aux ressources naturelles », août 2017, http://base.irenees.net/docs/publication_hacp_modop.pdf.
- 13 Groupe de travail régional pour la résilience du système des Nations unies en Afrique centrale et de l'Ouest, Groupe de travail de préparation et réponse aux urgences (EPR) & Unité crises et fragilité de l'OCDE, « Analyse préliminaire des risques, des vulnérabilités et des actifs de résilience dans la région du Liptako-Gourma », février 2019, 20.
- 14 Ces violences ont eu lieu principalement dans les villages de Koulogon, d'Ogossagou et de Sobane Da, dans la région de Mopti au Mali, ainsi que dans les localités de Yirgou et d'Arbinda, respectivement dans les régions Centre-Nord et Sahel au Burkina.
- 15 Serigne Bamba Gaye, Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au Sahel, 2017, Friedrich-Ebert Stiftung, <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/fes-pscc/14175.pdf>.
- 16 Lori-Anne Thérout-Bénoni, Le Mali au lendemain de l'opération Serval : Nouvelles opportunités ou retour à la case départ ?, février 2013, *Situation Report*, ISS, https://issafrika.s3.amazonaws.com/site/uploads/SitRep2013_25Feb.pdf.
- 17 OCHA, Burkina Faso, Mali et l'Ouest du Niger : aperçu humanitaire, 9 août 2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/20190809_BFA_MLI_NER_humanitarian%20snapshot_fr.pdf.
- 18 Données compilées à partir de la base de données ACLED. FIDH, AMDH, Dans le centre du Mali, les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme. Rapport d'enquête, novembre 2018, https://www.fidh.org/IMG/pdf/fidh_centre_du_mali_les_populations_prises_au_pie_ge_du_terrorisme_et_contre_terrorisme.pdf.
- 19 Organisation internationale pour les migrations, « Mali : Rapport de déplacement », Matrice de suivi des déplacements (DTM), septembre 2019.
- 20 HCR, Le conflit et les violences au Burkina Faso déplacent près d'un demi-million de personnes, 11 octobre 2019, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2019/10/5da057fba/conflit-violences-burkina-faso-deplacent-pres-dun-demi-million-personnes.html>.

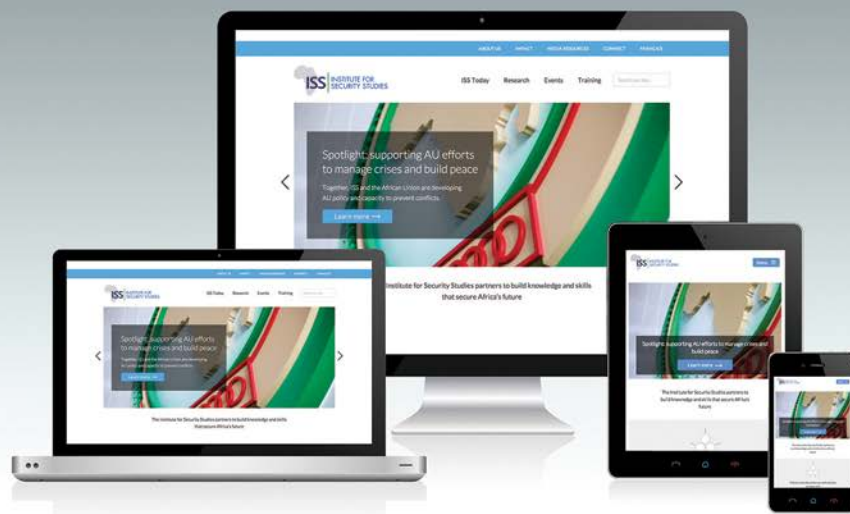
- 21 International Crisis Group, Narcotrafic, violence et politique au Nord du Mali, Rapport n°267, 13 décembre 2018, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/267-narcotrafic-violence-et-politique.pdf>.
- 22 Ibrahim Maïga, « *Groupes armés au Mali: au-delà des étiquettes* », juin 2016, <https://issafrica.org/fr/recherches/rapport-sur-lafrique-de-louest/groupes-armes-au-mali-au-dela-des-etiquettes>.
- 23 À sa création en juin 2014, la CMA comprenait le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), et une dissidence du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA). Elle a été rejointe par une dissidence de la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance (CMFPR) en août et la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) en septembre 2014. La revendication principale de cette coalition portait sur l'indépendance des régions du Nord du Mali qu'elle appelle « Azawad ». En 2016, le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA) est créé à la suite de querelles intestines au sein de la CMA.
- 24 La Plateforme du 14 juin créée en 2014 regroupe les mouvements armés favorables à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali. Il s'agit principalement de la CMFPR, du MAA et du Groupe d'auto-défense touareg imghad et alliés (GATIA).
- 25 Human Rights Watch, « Avant, nous étions des frères ». Exactions commises par des groupes d'autodéfense dans le centre du Mali, décembre 2018, <https://www.hrw.org/fr/report/2018/12/07/avant-nous-etions-des-freres/exactions-commises-par-des-groupes-dautodefense-dans>.
- 26 Les produits transportés par les groupes sont généralement de la drogue, des armes ou des cigarettes.
- 27 ACLED, « Développements explosifs : la menace croissante des engins explosifs improvisés dans l'ouest du Niger », 26 juin 2019, <https://www.acleddata.com/2019/06/26/developpements-explosifs-la-menace-croissante-des-engins-explosifs-improvises-dans-louest-du-niger/>.
- 28 Comprenant des matériels aussi divers que des lance-missiles de type GRAD, des obus de mortiers de 82 mm, des roquettes de 107 mm, etc.
- 29 Audition de la ministre française des armées devant la Commission de la défense et des forces armées du Sénat français, 20 février 2019, <http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20190218/etr.html#toc4>.
- 30 « Les armes sont transportées (...) suite à une commande. Nous avons un magasin isolé dans le désert où les militaires maliens ont même peur d'aller. Les armes sont vendues en gros et certaines personnes font la revente sur les marchés. Il n'y a pas de prix fixe, ça dépend du client. Quand ce sont les groupes armés, les tarifs baissent (entre 40 000 et 100 000 francs CFA pour les kalachnikovs). Pour les armements lourds, le prix de vente peut aller jusqu'à un million. Nous travaillons avec tout le monde y compris les terroristes. Ce sont des partenaires ; ils n'attaquent pas nos convois et nous leur apportons les marchandises souvent. Ils savent ce que nous faisons et nous savons où ils se trouvent ». Entretien en milieu carcéral, Mali, 13 novembre 2018.
- 31 Ce constat ne doit cependant pas être interprété comme une indication que le trafic et la consommation de drogue sont plus développés dans cette zone. Il s'explique par le fait que c'est dans cette zone que des informations de premières mains ont été recueillies auprès d'acteurs directement impliqués.
- 32 Très peu d'informations concrètes sur le trafic ou la consommation de cocaïne ont été recueillies.
- 33 ONUDC, « Région sahélienne et au-delà : L'ONUDC sonne l'alarme sur l'augmentation du trafic et de la consommation de tramadol et sur ses implications sanitaires et sécuritaires », Communiqué de presse, 11 décembre 2017, https://www.unodc.org/documents/westandcentralafrica/2017.11.30_Communique_de_presse_tramadol_REVISE.pdf ; ONUDC, « Les principales conclusions de l'étude de l'ONUDC sur le trafic de tramadol en Afrique de l'Ouest examinées lors d'une réunion régionale », 29 juillet 2019, <https://www.unodc.org/unodc/fr/frontpage/2019/July/key-findings-of-unodc-study-on-tramadol-trafficking-in-west-africa-discussed-at-regional-meeting.html>.
- 34 Entretien avec un ancien membre du JNIM, Boni (Mopti), 17 décembre 2018.
- 35 Sanam est une commune rurale située dans le département de Filingué.
- 36 Le Bénin est aussi présenté comme un pays de provenance des motos. Ces motos proviendraient du Nigeria qui apparaît comme un grand centre d'approvisionnement.
- 37 En référence au groupe extrémiste Boko Haram qui opère dans le Bassin du lac Tchad (Cameroun, Nigeria, Niger et Tchad).
- 38 Le carburant commercialisé au Nigeria bénéficie d'exonérations fiscales, ce qui réduit son prix et rend son trafic dans les pays voisins particulièrement attractif. Le carburant trafiqué à partir du Nigeria provient des millions de litres de pétrole qui sont volés ou détournés pour être raffinés dans des installations artisanales. Ce pétrole alimente la contrebande au niveau national et régional, en direction des pays voisins (Bénin, Cameroun, Niger).
- 39 Le Nord du Mali est aussi approvisionné à partir du Niger par du carburant transporté dans des camions citernes. Un trafic de carburant en provenance de l'Algérie vers le Nord du Mali existe aussi. Toutefois, c'est l'organisation de cette forme de contrebande particulière de carburant que les informations et récits recueillis ont mis en lumière.
- 40 Selon un chef de groupe d'autodéfense appartenant à la communauté dogon, interrogé dans la zone de Mondoro (Centre du Mali, région de Mopti) le 7 décembre 2018, « plus de 1 500 vaches, des troupeaux de moutons ainsi que de chèvres et plus de 60 chameaux ont été enlevés seulement au cours de l'année 2018 ». Il n'a cependant pas été possible de vérifier cette information. Au Burkina, à la date du 31 juillet 2019, ce seraient plus de 12 000 bovins, plus de 3 000 petits ruminants et une cinquantaine de camélins qui auraient été signalés volés dans les provinces de l'Oudalan et du Soum (région du Sahel), cf. Souaibou Nombro, « Vol et enlèvement du bétail au Sahel : Des acteurs cherchent des stratégies pour sécuriser la transhumance », *Sidwaya*, 3 octobre 2019, <https://www.sidwaya.info/blog/2019/10/03/vol-et-enlevement-du-betail-au-sahel-des-acteurs-cherchent-des-strategies-pour-sécuriser-la-transhumance/>. Ces informations donnent une idée de l'ampleur du vol de bétail à l'échelle des trois pays.
- 41 Ce sentiment est particulièrement répandu dans la région burkinabè du Nord, frontalière avec le Mali, où il a été exprimé par plusieurs interlocuteurs.
- 42 Voir la note de fin de document 5 sur la distinction entre vol et enlèvement de bétail.
- 43 Voir OCDE, ALG, L'or à la croisée des chemins : Étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger, 2018, <https://mneguidelines.oecd.org/Evaluation-des-chaines-approvisionnement-en-or-produit-au-Burkina-Faso-Mali-Niger.pdf>.
- 44 Au Mali l'exploitation artisanale de l'or est plus répandue dans le Sud et l'Ouest, hors de la zone de recherche, notamment aux frontières avec le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Les données recueillies dans le cadre de cette recherche sur l'orpaillage n'ont porté que sur les régions de l'Est du Burkina et de Torodi au Niger.
- 45 Cf. Institut national de la statistique et de la démographie, « Enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage (ENSO) », 11 septembre 2017, http://www.insd.bf/n/content/enquetes_recensements/ENSO/Principaux_Resultats_ENSO.pdf.
- 46 L'or produit artisanalement s'achète généralement sur le terrain à un prix inférieur au cours officiel, entre 83 et 94%, cf. Alliance pour une mine responsable, Filières de commercialisation de l'or artisanal en Afrique de l'Ouest, Rapport d'analyse, octobre 2016, p. 8, http://www.responsiblemines.org/wp-content/uploads/2018/04/Publication-filieres-commercialisation-or-artisanal-Afrique-Ouest-FR_baja.pdf. Pour le cours de l'or, voir <https://or.fr/cours/or/xof>.
- 47 Voir Loi n°028-2017 portant organisation de la commercialisation de l'or et des autres substances précieuses au Burkina Faso, https://lavoixdujuristebf.files.wordpress.com/2018/02/loi_028-2017_portant_organ_commer_or_subst_derniere_version.pdf.

- 48 Voir aussi Commission d'enquête parlementaire sur la gestion des titres miniers et la responsabilité sociale des entreprises minières, Rapport général, septembre 2016, https://www.assembleenationale.bf/IMG/pdf/rapport_general_de_commission_enquete_parlementaire_sur_le_minier.pdf ; Alliance pour une mine responsable, op. cit.
- 49 Un interlocuteur impliqué depuis 2008 dans le trafic de cannabis rencontré à Torodi le 2 décembre 2018, relatant un déplacement effectué en octobre 2018 à Dogona (localité située dans la zone frontalière réputée être la zone d'opération de groupes « djihadistes »), indique que ces individus se seraient présentés comme « des éléments d'Hamadou Kouffa », chef de la Katiba Macina opérant dans le Centre du Mali. Lors de leur incursion dans les villages, ces « djihadistes » auraient réuni les habitants pour prêcher. Ils auraient par la suite brûlé l'école, interdit la cigarette et imposé aux femmes le port du hijab.
- 50 Cf. Oumarou Idani, « Des terroristes exploitaient des mines d'or à l'Est », *Sidwaya*, 5 mai 2019, <https://www.sidwaya.info/blog/2019/05/05/oumarou-idani-des-terroristes-exploitaient-des-mines-dor-a-lest/>.
- 51 Il n'a pas été possible dans le cadre de la recherche de recueillir des informations sur le montant de cette « taxe ».
- 52 Radio Omega, « Est du Burkina : le gouverneur de la région annonce la fermeture temporaire des sites d'orpaillage de 5 départements, pour des raisons sécuritaires », 21 mars 2019, <http://omegabf.info/politique/est-du-burkina-le-gouverneur-de-la-region-annonce-la-fermeture-temporaire-des-sites-dorpaillage-de-5-departements-pour-des-raisons-securitaires/>.
- 53 Les exemples suivants ont été particulièrement médiatisés. Le 1^{er} janvier 2019, une attaque dans le village de Yirgou, dans le Centre-Nord du Burkina, faisait 49 morts. Le même jour, une attaque dans le village de Koulogon, au Centre du Mali, faisait 39 morts. Le 23 mars, près de 160 personnes ont été tuées lors d'un massacre dans le village d'Ogossagou, dans la région de Mopti, au Mali. Sont ensuite survenues les attaques du 1^{er} avril, la première dans la commune d'Arbinda, au Nord du Burkina, faisant environ 60 morts, et l'autre à Sobane Da, un village situé au Centre du Mali à la frontière avec le Burkina, causant la mort de 35 personnes.
- 54 Lori-Anne Thérèse-Bénoni et Baba Dakono, « Les groupes extrémistes violents attisent-ils les conflits locaux dans le Sahel? », *ISS Today*, 14 octobre 2019, <https://issafrica.org/fr/iss-today/les-groupes-terroristes-attisent-ils-les-conflits-locaux-dans-le-sahel>.

L'Institut d'études de sécurité établit des partenariats pour renforcer les savoirs et les compétences en vue d'un meilleur futur pour l'Afrique

Visitez notre site Internet pour avoir les toutes dernières analyses, études et informations

www.issafrica.org



Etape 1 Rendez-vous sur www.issafrica.org

Etape 2 Allez à la page d'accueil de l'ISS tout en bas à droite et remplissez vos données d'inscription

À propos des auteurs

Le travail de recherche qui sous-tend ce rapport a été mené collaborativement par les auteurs – William Assanvo, Baba Dakono, Lori-Anne Théroux-Bénoni, Ibrahim Maïga –, ainsi que par Oumarou Amadou, Youssouf Bâ, Boukary Sangaré, avec l'appui de Mahamoudou Savadogo, Cheickna Yaranangore, Assane Diallo, Moctar Tall, Ousmane Harouna Ibrahim, Oumarou Aboubacar Abdoul-Aziz, Djayouri Labiti Naloti, Nadia Adam, Aissatou Kanté, Adjiratou Diallo, Habibou Souley Bako et Bassirou Gaye.

À propos du rapport sur Afrique de l'Ouest de l'ISS

Les rapports Afrique de l'Ouest proposent les résultats d'analyses poussées sur les problématiques actuelles liées à la sécurité humaine dans la région. Certains rapports analysent les grandes tendances des conflits et des menaces pour la paix et la sécurité, tandis que d'autres se concentrent sur les défis auxquels la région fait face, tels que la réforme du système électoral, la corruption ou les conflits intraétatiques.

À propos de l'ISS

L'Institut d'études de sécurité établit des partenariats pour consolider les savoirs et les compétences afin de bâtir un meilleur futur pour l'Afrique. L'ISS est une organisation africaine à but non lucratif ayant des bureaux en Afrique du Sud, au Kenya, en Éthiopie et au Sénégal. L'ISS fait usage de ses réseaux et de son influence pour proposer aux gouvernements et à la société civile des analyses pertinentes et fiables, ainsi que des formations pratiques et une assistance technique.

Remerciements

Ce projet de recherche a été mené avec l'appui financier de la Division sécurité humaine du Département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse, du Fonds pour les conflits, la stabilité et la sécurité du Royaume Uni, du Royaume des Pays Bas et le projet ENACT « Renforcer la lutte contre la criminalité transnationale organisée en Afrique » financé par l'Union européenne et mis en oeuvre par l'ISS et INTERPOL, en association avec la Global Initiative against Transnational Organized Crime. Il a également bénéficié de l'appui institutionnel du Secrétariat exécutif de l'Autorité pour le développement intégré des États du Liptako-Gourma et de la Haute Autorité à la consolidation de la paix du Niger. L'ISS exprime sa reconnaissance aux ministères de la Justice, ainsi qu'aux responsables de l'administration pénitentiaire du Burkina, du Mali et du Niger pour le soutien apporté à la conduite des entretiens en milieu carcéral.

L'ISS remercie les membres du Forum de partenariat de l'ISS pour leur appui : la Fondation Hanns Seidel, l'Union européenne et les gouvernements du Canada, du Danemark, de la Finlande, de l'Irlande, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et des États-Unis.

© 2019, Institut d'études de sécurité

Les droits d'auteur de l'ensemble de ce document sont conférés à l'Institut d'études de sécurité et aux auteurs, et aucune partie ne peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation expresse, par écrit, des trois auteurs et des éditeurs.

Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des bailleurs de fonds. Les auteurs contribuent aux publications de l'ISS à titre personnel.

Image de couverture : Amelia Broodryk/ISS

ISSN 2617-8184 Print
ISSN 2617-8192 Digital

